

Consommations alimentaires en Picardie

Sous le titre générique « consommations alimentaires » sont abordés dans ce document les aspects nutritionnels à travers l'analyse de la consommation des groupes alimentaires (fruits et légumes, féculents, produits laitiers, viande, poisson, oeufs, les produits sucrés, gras et/ou salés) ainsi que les consommations de boissons alcoolisées.

Les pratiques et consommations alimentaires ont connu au cours des dernières décennies des mutations profondes, concomitantes des évolutions des habitudes de vie et des technologies. L'alimentation a gagné en diversité et le fait le plus marquant aura été le développement des plats préparés et de la restauration rapide. Au quotidien, notre alimentation est dépendante de multiples facteurs eux-mêmes largement dépendants de la génération et de la catégorie socio-professionnelle. L'acte alimentaire est soumis à des contraintes économiques, organisationnelles, voire sanitaires mais comporte toujours une dimension de plaisir et de relation sociale. Selon la période de l'année, le jour de la semaine, l'heure, le contexte et la commensalité, la composition de nos repas, la préparation des aliments et la façon de les consommer varient considérablement.

Les boissons alcoolisées occupent une place à part dans l'alimentation, et particulièrement en tant que déterminant sanitaire, par la gravité d'une consommation excessive. À l'instar des aliments, cette consommation a fortement évolué au cours des dernières décennies, qu'il s'agisse des quantités consommées, du type de boissons ou de leur qualité. Si les alcools restent ancrés dans nos modes de vie, la pression culturelle et sociétale a évolué devant la prise de conscience du risque, de sorte que la modération, voire l'abstinence sont socialement largement acceptées. Cependant, les consommations à risque demeurent à un niveau très préoccupant, tout en ayant changé dans leur nature : en regard d'une diminution de la consommation régulière s'installent au premier plan des conduites d'alcoolisation aiguës dont les déterminismes culturels, géographiques et sociaux ne sont plus les mêmes. Compte tenu du délai d'installation des pathologies spécifiquement liées à l'alcool, la seule prise en compte des indicateurs de morbidité et mortalité ne fournit qu'une observation rétrospective des comportements.

Pour orienter et évaluer les politiques de prévention, une connaissance fine des pratiques alimentaires est particulièrement intéressante, y compris au plan régional. En effet, bien qu'une tendance à la standardisation se soit affirmée ces dernières années, les évolutions des modes d'alimentation n'ont pas gommé une dimension traditionnelle liée aux cultures et, de ce fait, génératrice de disparités entre pays et à l'intérieur des pays. À partir des prises alimentaires déclarées de la veille, ce document décrit de façon détaillée, par type d'aliments, les comportements alimentaires des Picards en analysant les différences d'ordre socio-économique ou générationnel ainsi que les écarts avec la moyenne nationale. Les résultats sont confrontés aux repères du Programme national nutrition santé (PNNS) de façon à situer la région en matière de comportements alimentaires à risque. Un sous-chapitre particulier est consacré aux boissons alcoolisées. Dans les limites des informations recueillies, qui ne permettent pas d'évaluer la chronicité ni la répétition des comportements, des indications sont apportées quant au dépassement des repères de consommation préconisés.



Introduction	1	Produits gras et salés	10
Fruits et légumes	2	Produits sucrés	12
Féculents	4	Boissons alcoolisées	14
Produits laitiers	6	Plats préparés et produits « bio »	18
Viande, poisson, œufs	8	Méthodologie	19
Connaissances et suivi des repères PNNS ...	9	Synthèse	20

→ Fruits et légumes

→ Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande de manger **au moins 5 fruits et légumes par jour** :

- à chaque repas et en cas de petits creux,
- crus, cuits, nature ou préparés,
- frais, surgelés ou en conserve.

Dans le PNNS 2001-2005, un « petit consommateur de fruits » est défini comme consommant quotidiennement moins d'une portion et demie de fruits, et un « petit consommateur de légumes », comme consommant quotidiennement moins de deux portions de légumes. Dans le Baromètre santé nutrition, la consommation est mesurée en termes de prise et non de portion (cf. méthodologie spécifique - p 19). Aussi, sont considérés comme petits consommateurs de fruits les individus ayant consommé des fruits une fois ou moins la veille de l'enquête. La même définition s'applique aux petits consommateurs de légumes.

Les soupes sont incluses dans le groupe des fruits et légumes. Par contre, les jus de fruits ont été exclus dans la mesure où le rappel des 24 heures ne permettait pas de distinguer les jus « sans sucre ajouté ». Dans les recommandations PNNS, un verre (pour les adultes) et un demi verre (pour les enfants) de jus sans sucre ajouté peut constituer un des cinq fruits et légumes par jour.

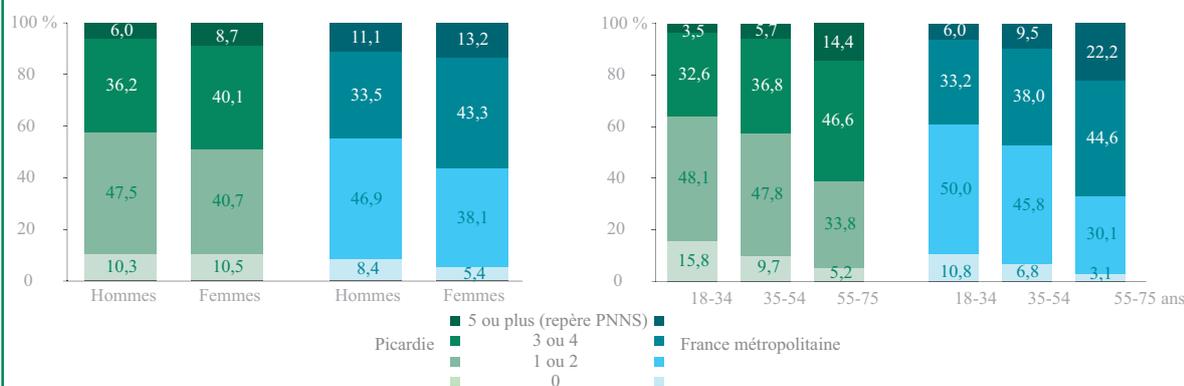
Les Picards moins nombreux à consommer des fruits et légumes

Un Picard sur dix (10,4 %) déclare n'avoir mangé aucun fruit et aucun légume la veille de l'enquête. Ils sont 44,1 % à déclarer en avoir mangé une ou deux fois, 38,1 % trois ou quatre fois et 7,4 % au moins cinq fois comme le préconise le PNNS. La proportion de personnes ayant suivi ce repère la veille de l'interview est plus faible en Picardie que dans le reste de la France (7,4 % contre 12,2 % en France métropolitaine).

Les femmes, les personnes plus âgées et celles davantage diplômées plus nombreuses à manger au moins 5 fruits ou légumes

En Picardie, et de manière générale en France, la proportion de personnes ayant suivi ce repère varie suivant l'âge, le sexe et le niveau de diplôme. Ainsi, les Picards plus âgés, ceux davantage diplômés et les femmes sont les plus nombreux à déclarer manger au moins cinq fruits et légumes la veille de l'enquête : 14,4 % des 55-75 ans contre 5,7 % des 35-54 ans et 3,5 % des 18-34 ans, 8,7 % des femmes contre 6,0 % des hommes et 10,6 % des bac+2 ou plus, 9,0 % des bac et environ 6 % des personnes ayant un niveau inférieur au bac ou de celles sans diplôme.

Figure 1 : Consommation de fruits et légumes la veille de l'enquête selon le sexe et selon l'âge



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - OR2S, Inpes - Exploitation : OF2S

La consommation de fruits et légumes est moins importante au niveau régional qu'au niveau national. La consommation de fruits et légumes croît avec l'âge. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir suivi le repère PNNS.

2

→ Aide méthodologique à la lecture des graphiques

Chaque figure présente les résultats en Picardie et en France métropolitaine. Ils sont redressés sur l'âge, le sexe, le diplôme et la taille d'agglomération¹, ce qui permet d'être représentatif de la population de Picardie et de France métropolitaine. Sous chaque figure, une phrase indique dans un bandeau vert si des différences significatives sont observées entre les niveaux régional et national, et ce, en tenant compte des différences de structure qui peuvent subsister entre les deux populations (ajustement sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la situation professionnelle, la structure du foyer et le fait d'habiter une zone rurale ou non – cf. méthodologie p 19). Ceci peut expliquer que certains résultats semblent différents entre la Picardie et la France métropolitaine, contrairement à ce qui est mentionné sous le graphique.

De plus, s'il s'agit de variables croisées (selon le sexe, l'âge...), une phrase indique si des différences significatives sont observées pour ce croisement, toutes choses égales par ailleurs. Si aucune zone géographique n'est mentionnée, les différences sont observées en région comme en France métropolitaine. Dans le cas contraire, les différences observées le sont uniquement dans la zone spécifiée.

¹ Pour la Picardie, le redressement a été réalisé à partir du bilan démographique de 2006 (sexe et âge) et des données de l'enquête Emploi 2007 (diplôme et taille d'agglomération) et pour la France à partir de l'enquête Emploi 2007.

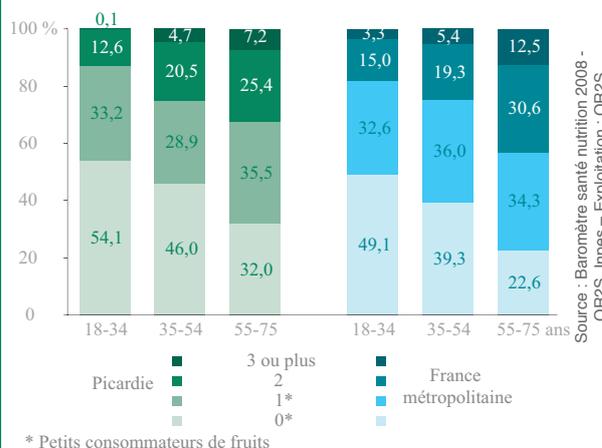
Trois Picards sur quatre ont mangé au plus une fois des fruits la veille de l'enquête...

Un peu moins de la moitié des Picards (44,7 %) déclare n'avoir mangé aucun fruit la veille de l'enquête, près d'un tiers (32,1 %) un seul, un cinquième (19,3 %) deux et 3,9 % trois fruits ou plus. La proportion de petits consommateurs de fruits est plus importante en Picardie (76,8 %) qu'au niveau national (71,8 %). En Picardie, et de manière générale en France, la proportion de petits consommateurs de fruits décroît avec l'âge (respectivement 87,3 %, 74,9 % et 67,5 % pour les Picards de 18-34 ans, 35-54 ans et 55-75 ans).

...et la moitié au plus une fois des légumes

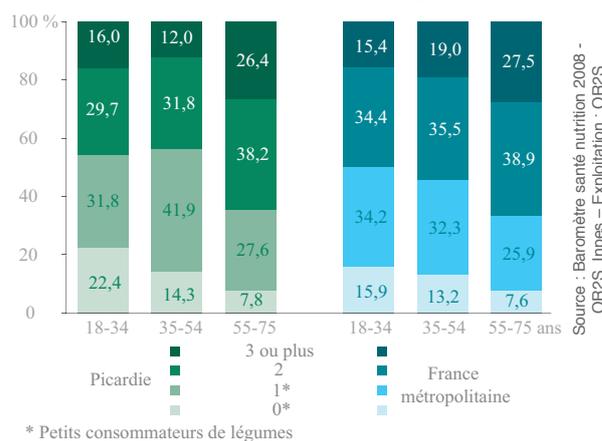
Un peu plus d'un Picard sur sept (15,1 %) déclare n'avoir mangé aucun légume la veille de l'enquête, un tiers (34,8 %) en avoir mangé une seule fois, un autre tiers (32,9 %) deux fois et un peu plus d'une personne sur six (17,2 %) trois fois ou plus. La proportion de petits consommateurs de légumes est plus importante en région que dans le reste de la France (49,9 % contre 43,4 % pour la France métropolitaine). Au niveau régional comme au niveau national, la proportion de petits consommateurs de légumes est plus importante chez les plus jeunes, les hommes, les personnes moins diplômées et les fumeurs. Ainsi, un peu plus de la moitié des Picards âgés de 18 à 54 ans déclare avoir mangé au plus une fois des légumes la veille de l'enquête contre un peu plus d'un tiers des 55-75 ans. La proportion de petits consommateurs de légumes est de 56,0 % pour les hommes contre 43,9 % pour les femmes. Cette proportion est de 59,4 % pour les personnes sans diplôme, de 48,8 % pour celles avec un niveau inférieur au bac, 48,1 % pour celles qui ont le bac et de 42,8 % pour celles qui ont un bac+2 ou plus. Enfin, il y a 61,4 % de petits consommateurs de légumes parmi les fumeurs contre 42,5 % chez les non fumeurs (et 47,5 % pour les anciens fumeurs).

Figure 2 : Consommation de fruits la veille de l'enquête selon l'âge



* Petits consommateurs de fruits
La consommation de fruits est moins importante au niveau régional qu'au niveau national. La consommation de fruits est moins importante chez les personnes plus jeunes que chez les plus âgées.

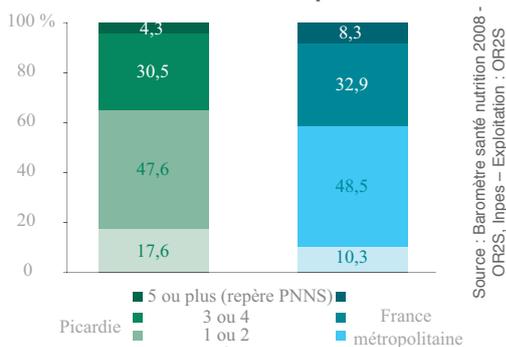
Figure 3 : Consommation de légumes la veille de l'enquête selon l'âge



* Petits consommateurs de légumes
La consommation de légumes est moins importante au niveau régional qu'au niveau national. La consommation de légumes est moins importante chez les personnes plus jeunes que chez les plus âgées.

→ Zoom 12-17 ans

Consommation de fruits et légumes la veille de l'enquête



Comme leurs aînés, les jeunes picards sont moins nombreux que les jeunes français à manger des fruits et légumes

Les Picards de 12 à 17 ans sont 17,6 % à déclarer n'avoir mangé ni fruit ni légume la veille de l'enquête, proportion significativement plus élevée que celle observée au niveau national (10,3 %). La moitié (47,6 %) déclare en avoir mangé un ou deux, près d'un tiers (30,5 %) trois ou quatre et seulement 4,3 % au moins cinq. Quatre jeunes Picards sur cinq (81,3 %) déclarent avoir mangé au plus une fois des fruits la veille de l'interview et trois sur cinq (61,0 %) au plus une fois des légumes. Aucune différence avec le niveau national n'a été mise en évidence quant à la consommation de fruits, d'une part, et de légumes, d'autre part.

→ Féculents

→ Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande de **manger des féculents à chaque repas et selon l'appétit** et de :

- favoriser les aliments céréaliers complets ou le pain bis,
- privilégier la variété.

Le groupe des féculents intègre : le pain, les céréales (de type pâtes, riz, blé, semoule), les céréales prêtes à consommer (appelées parfois « céréales du petit-déjeuner »), les pommes de terre et les légumes secs.

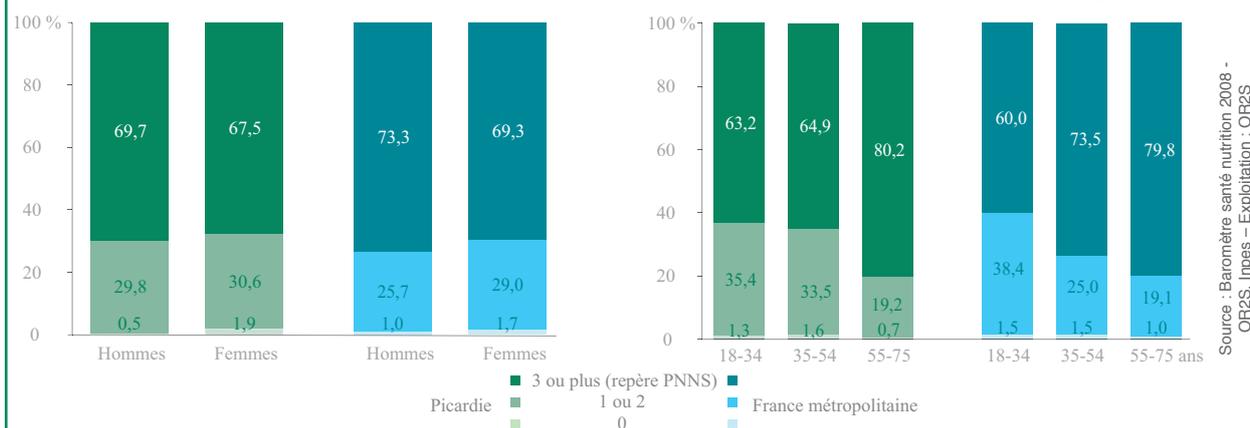
Le nombre de prises de féculents au sein d'un repas n'étant pas limité dans la formulation de ce repère, il a été considéré qu'il correspondait à la consommation de féculents au moins trois fois par jour.

Deux Picards sur trois ont respecté la préconisation du PNNS relative à la consommation de féculents

N'avoir mangé aucun féculent la veille de l'enquête n'est déclaré que par très peu de Picards (1,2 %) ; un peu moins d'un tiers déclare en avoir mangé une ou deux fois et les deux tiers trois fois ou plus. Aucune différence significative avec le niveau national n'est constatée. En Picardie, et de manière générale en France, des différences sont remarquées suivant l'âge et le genre. En région, des différences sont également observées suivant le fait d'être ou non obèse et le moment de la semaine. Ainsi, les Picards plus âgées, les hommes

et les personnes qui ne sont pas en situation d'obésité ont davantage respecté le repère PNNS relatif à la consommation de féculents : 80,2 % des 55-75 ans contre 64,2 % des 18-54 ans, 69,7 % des hommes contre 67,5 % des femmes et 69,1 % des personnes non obèses contre 62,4 % des personnes obèses. Enfin, les Picards dont le rappel des 24 heures porte sur un jour en semaine ont davantage suivi ce repère : 70,7 % contre 62,7 % des personnes dont le rappel des 24 heures porte sur le samedi ou le dimanche.

Figure 4 : Consommation de féculents la veille de l'enquête selon le sexe et selon l'âge

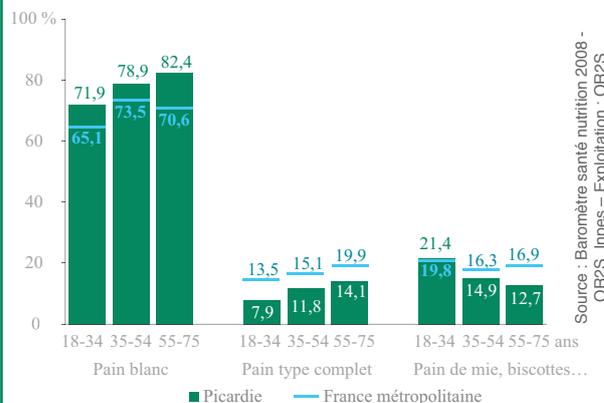


La consommation de féculents ne diffère pas entre le niveau national et le niveau régional. La consommation de féculents est plus importante chez les personnes plus âgées et pour les hommes.

Une consommation plus importante de pain blanc et moindre de pain complet en Picardie

Un Picard sur dix (9,9 %) déclare ne pas avoir mangé de pain la veille de l'enquête, un sur cinq (21,8 %) en avoir pris une fois, un peu plus d'un tiers (36,0 %) deux fois et près d'un tiers (32,3 %) trois fois ou plus. La consommation de pain (tout type confondu) ne diffère pas entre les niveaux régional et national. Le pain blanc est de loin celui qui est le plus consommé : les trois quarts des Picards (77,6 %) déclarent en avoir mangé au moins une fois la veille de l'enquête. Ce type de pain est davantage consommé en Picardie que dans le reste de la France (70,4 % en France métropolitaine). À l'inverse, le pain complet est davantage consommé par les Français (16,0 % en ont consommé la veille de l'enquête contre 11,2 % pour les Picards). En revanche, aucune différence entre les niveaux régional et national n'est constatée concernant la consommation des pains de type pain de mie ou biscottes (proportion qui est de 16,4 % en Picardie et de 17,5 % en France métropolitaine).

Figure 5 : Type de pain consommé la veille de l'enquête selon l'âge



La consommation de pain blanc est plus importante en région qu'en France et celle de pain complet est moins importante. La consommation de pain blanc et de pain complet diffère suivant l'âge. Celle de pain de mie et biscottes diffère également suivant l'âge en France.

Consommation moindre de pain pour les femmes, les chômeurs et les personnes obèses

En Picardie, et de manière générale en France, les femmes sont moins nombreuses à déclarer manger du pain la veille de l'enquête (88,2 % des Picardes contre 92,0 % pour les Picards), et notamment du pain blanc (73,3 % contre 82,0 % pour les hommes). Contrairement au niveau national, où les femmes déclarent consommer davantage de pain complet et de pain de type pain de mie ou biscottes (respectivement 19,3 % et 20,0 % pour les Françaises contre 12,5 % et 15,0 % pour les Français), aucune différence significative n'est constatée en région. En Picardie, les chômeurs et les personnes obèses sont moins nombreux à déclarer avoir mangé du pain (tout type confondu) la veille de l'enquête : 73,3 % des chômeurs contre 94,8 % des retraités, 93,1 % des autres inactifs et 90,7 % des personnes qui travaillent et 84,7 % des Picards obèses contre 90,8 % pour les autres. Les personnes obèses sont moins nombreuses à consommer du pain com-

plet (5,9 % contre 11,8 % des personnes non obèses) mais plus nombreuses à consommer du pain de type pain de mie ou biscottes (18,8 % contre 16,1 % pour les autres). Si globalement la consommation de pain ne diffère pas suivant l'âge en Picardie, le pain blanc et le pain complet sont davantage consommés par les personnes plus âgées. Aucune différence n'est constatée suivant l'âge en région quant à la consommation de pain de type pain de mie ou biscottes. Sur l'ensemble du pays, les jeunes sont plus nombreux que les personnes plus âgées à déclarer en avoir mangé la veille de l'enquête (cf. figure 5). Enfin, en région comme au niveau national, les personnes plus diplômées sont plus nombreuses à déclarer avoir consommé du pain complet que celles sans diplôme ou peu diplômées : 17,1 % pour les Picards ayant un bac+2 ou plus contre 7,5 % pour ceux sans diplôme et 10,3 % pour ceux qui ont un diplôme inférieur au bac.

Un tiers des Picards a mangé au moins deux fois des céréales du type pâtes, riz, blé semoule¹, des pommes de terre ou des légumes secs la veille de l'enquête

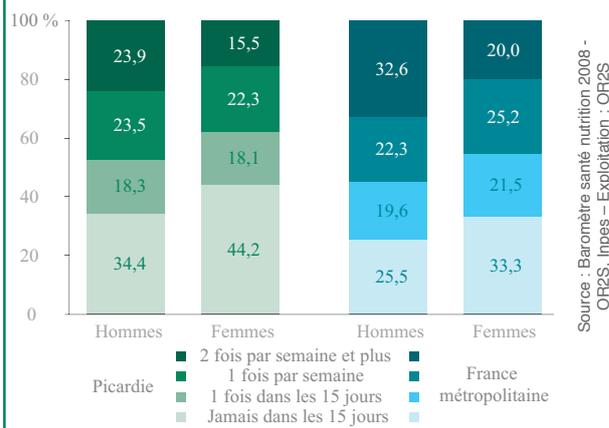
Les Picards sont 17,1 % à n'avoir mangé ni céréale du type pâtes, riz, blé, semoule, ni pomme de terre, ni légume sec, la veille de l'enquête. À l'inverse, ils sont près de la moitié (47,0 %) à en avoir mangé une fois, un tiers (32,1 %) deux

fois et 3,7 % trois fois ou plus. Aucune différence significative n'est constatée suivant l'âge, le genre et le niveau de diplôme. De même, aucune différence n'est remarquée avec le niveau national.

Une consommation de légumes secs moins importante en Picardie

La consommation de légumes secs est également appréhendée à partir d'un rappel des 15 derniers jours. Les Picards sont 39,3 % à déclarer ne pas avoir mangé de légumes secs durant les 15 jours précédant l'enquête, 18,2 % une fois durant ces 15 jours, 22,9 % une fois par semaine et 19,6 % au moins deux fois par semaine. Les femmes et les personnes en situation d'obésité sont plus nombreuses à déclarer ne pas en avoir mangé (44,2 % des Picardes contre 34,4 % des Picards et 48,6 % des personnes obèses contre 37,4 % pour les autres). Des différences sont constatées avec le niveau national, les Picards étant moins nombreux à déclarer consommer ce type de produits (60,7 % en ont mangé au moins une fois durant les 15 jours précédant l'enquête contre 70,5 % des Français). Et contrairement à la Picardie, aucune différence significative n'est observée suivant le fait d'être obèse en France métropolitaine.

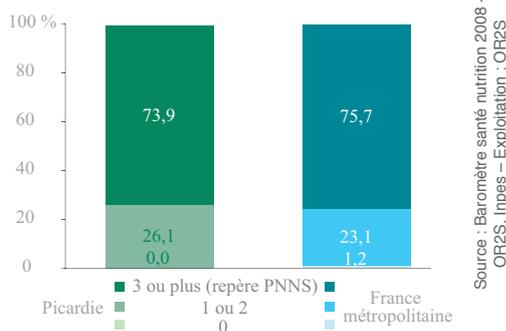
Figure 6 : Consommation de légumes secs durant les 15 jours précédant l'enquête selon le sexe



La consommation de légumes secs est moindre en Picardie qu'au niveau national. Les hommes ont davantage déclaré avoir consommé ce type d'aliments que les femmes.

→ Zoom 12-17 ans

Consommation de féculents la veille de l'enquête



Comme leurs aînés les jeunes de 12-17 ans sont majoritaires à avoir respecté la préconisation du PNNS relative à la consommation de féculents

Près des trois quarts (73,9 %) des jeunes Picards de 12 à 17 ans ont suivi les recommandations du PNNS relative à la consommation de féculents. Ils sont neuf sur dix (90,2 %) à avoir mangé des céréales du type pâtes, riz, blé, semoule, des pommes de terres ou des légumes secs la veille de l'enquête, près de neuf sur dix (88,6 %) à avoir pris du pain (78,9 % du pain blanc, 5,2 % du pain complet et 9,5 % des pains de type pain de mie ou biscottes).

¹ Hors céréales prêtes à consommer du petit déjeuner.

→ Produits laitiers

→ Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande **de manger 3 produits laitiers par jour, et jusqu'à 4 pour les enfants, les adolescents et les séniors** (12-17 ans et 55 ans et plus) et de :

- privilégier la variété,
- privilégier les fromages les plus riches en calcium, les moins gras et les moins salés.

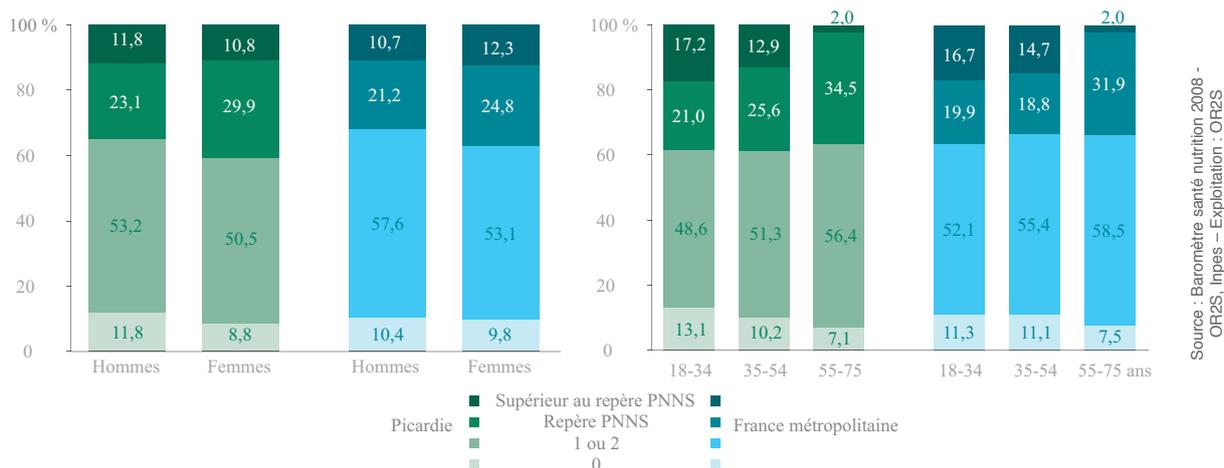
Le groupe des produits laitiers inclut les boissons lactées, les yaourts, les petits-suisseurs, le fromage blanc et les fromages. Les glaces et les desserts lactés ne figurent pas dans ce groupe. Ils sont uniquement comptabilisés dans les produits sucrés dans la mesure où il est considéré que c'est leur caractéristique nutritionnelle dominante.

Les Picards plus nombreux à suivre les recommandations du PNNS relatives à la consommation de produits laitiers

Un Picard sur dix (10,3 %) déclare n'avoir mangé aucun produit laitier¹ la veille de l'enquête. La moitié (51,8 %) déclare en avoir pris un ou deux, ils sont un quart (26,6 %) à avoir suivi le repère PNNS relatif à la consommation de produits laitiers et 11,3 % à avoir consommé davantage de produits laitiers que la préconisation faite par le PNNS. Ce repère est davantage suivi en Picardie que dans le reste de la France (23,0 % en

France métropolitaine). Au niveau régional comme au niveau national, la proportion de personnes qui suivent ce repère varie suivant l'âge. Les séniors adhèrent davantage à ce repère : ils sont 34,5 % pour les Picards de 55-75 ans contre 25,6 % pour ceux de 35-54 ans et 21,0 % pour ceux de 18-34 ans. Comme pour le niveau national, aucune différence significative n'a été observée suivant le genre en Picardie.

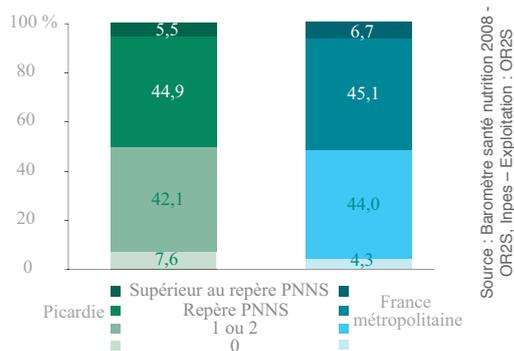
Figure 7 : Consommation de produits laitiers la veille de l'enquête selon le sexe et selon l'âge



Le repère PNNS est mieux suivi en région qu'au niveau national. Les personnes de 18-54 ans ont moins suivi ce repère que leurs aînés. Aucune différence significative suivant le sexe n'est constatée.

→ Zoom 12-17 ans

Consommation de produits laitiers la veille de l'enquête



Un peu moins de la moitié des 12-17 ans a suivi le repère PNNS relatif à la consommation de produits laitiers

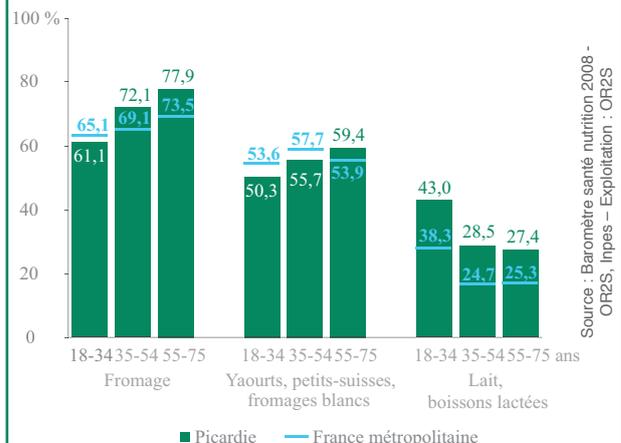
La moitié (49,6 %) des jeunes Picards de 12 à 17 ans a consommé moins de produits laitiers que ce qui est préconisé par le PNNS. Ils sont un peu moins de la moitié (44,9 %) à avoir suivi ce repère, et donc mangé trois ou quatre produits laitiers la veille de l'interview et 5,5 % en ont pris au moins cinq. Au niveau national, des différences sont observées suivant le genre, avec un suivi de ce repère plus important pour les garçons (51,3 %) que pour les filles (38,8 %).

¹ Lorsque est prise en compte la consommation de desserts lactés et de glaces dans le décompte des produits laitiers 7,8 % des Picards déclarent n'avoir mangé aucun produit laitier la veille de l'enquête, 48,1 % un ou deux, 29,0 % ont suivi le repère PNNS et 15,1 % l'ont dépassé.

Le type de produits laitiers consommés varie suivant l'âge

Sept Picards sur dix (70,2 %) déclarent avoir mangé du fromage la veille de l'enquête. Cette proportion est plus importante chez les personnes plus âgées : 77,9 % des 55-75 ans et 72,1 % des 35-54 ans contre 61,1 % des 18-34 ans. Un peu plus de la moitié des Picards (55,0 %) déclare avoir mangé au moins un yaourt, petit-suisse ou fromage blanc la veille de l'interview (51,2 % au moins un yaourt, 4,8 % au moins un fromage blanc et 1,3 % au moins un petit-suisse). Ce type de produits est davantage consommé par les personnes plus âgées, les femmes et les non fumeurs. Près des deux tiers (64,0 %) des 65-75 ans ont mangé au moins un yaourt, petit suisse ou fromage blanc la veille de l'interview contre 42,9 % des 18-25 ans. Cette proportion est de 58,8 % pour les Picards contre 51,1 % pour les Picards et d'environ 61 % pour les non fumeurs et les anciens fumeurs contre 42,0 % pour les fumeurs. Enfin, ce type de produits est plus consommé en semaine (57,2 %) que le week-end (48,9 %). Un tiers des Picards déclare avoir consommé du lait (ou boissons lactées) la veille de l'enquête, proportion qui est plus importante chez les 18-34 ans (43,0 % contre 28,5 % pour les 35-54 ans et 27,4 % pour les 55-75 ans) et pour les non fumeurs (41,1 % contre 23,0 % pour les anciens fumeurs et 28,6 % pour les fumeurs). Les différences évoquées ici sont aussi bien constatées au niveau régional qu'au niveau national. Aucune différence significative entre la Picardie et le reste de la France n'est remarquée.

Figure 8 : Type de produits laitiers consommés la veille de l'enquête selon l'âge



Aucune différence significative n'est constatée entre le niveau régional et le niveau national. La consommation des différents types de produits évoqués ici diffère avec l'âge.

→ Les produits laitiers se classent en 3 catégories :

- **Le lait** : cru, frais, pasteurisé, stérilisé, en poudre...
- **Les fromages** : si nombreux qu'il y en a pour tous les goûts...
- **Les yaourts, les fromages blancs et les laits fermentés**. Cette catégorie n'inclut pas les crèmes desserts, qui sont des produits plus ou moins gras et sucrés.

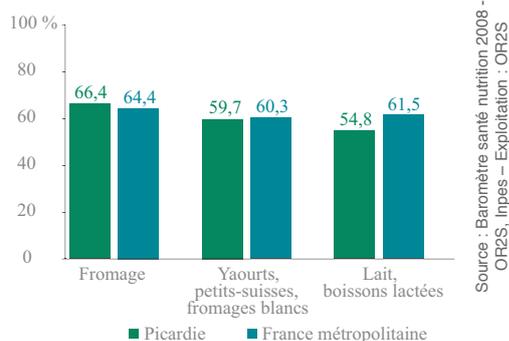
Une majorité des personnes qui respectent le repère PNNS relatif à la consommation de produits laitiers a varié le type de produits laitiers consommés

Près de 95 % des personnes qui ont respecté le repère PNNS relatif à la consommation de produits laitiers la veille de l'interview ont, selon leur déclaration, consommé au moins deux types¹ de produits laitiers différents. Ils sont ainsi deux tiers (67,0 %) à avoir mangé deux types de produits différents et

un quart (26,4%) à avoir mangé les trois « grands types » de produits laitiers. Aucune différence significative n'est constatée suivant l'âge, le genre ou encore le niveau de diplôme. De même, aucune différence significative avec le niveau national n'est mise en évidence.

→ Zoom 12-17 ans

Type de produits laitiers consommés la veille de l'enquête



Les jeunes de 12-17 ans plus nombreux à consommer du lait ou des boissons lactées que leurs aînés

Les deux tiers (66,4 %) des jeunes Picards de 12 à 17 ans ont déclaré avoir mangé du fromage la veille de l'enquête, 59,7 % des yaourts, petits-suisse ou fromages blancs et 54,8 % du lait ou des boissons lactées. Les jeunes de 12 à 17 ans sont plus nombreux que leurs aînés à consommer du lait ou des boissons lactées.

¹ Les produits laitiers sont classés en trois grands types : le lait - les fromages et les yaourts - fromages blancs et laits fermentés.

→ Viande, poisson, œufs

→ Repères PNNS et indicateurs

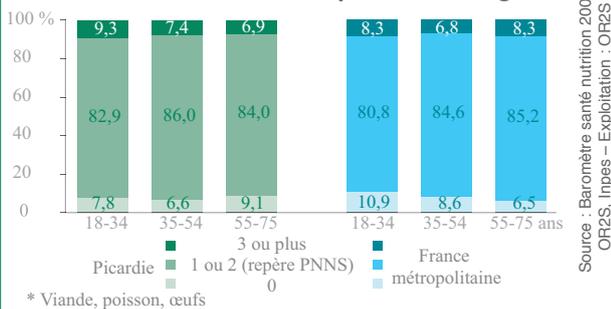
Le Programme national nutrition santé recommande de manger **1 à 2 fois par jour un aliment du groupe viande, poisson, œufs (VPO)** :

- en quantité inférieure à l'accompagnement,
- pour la viande, privilégier la variété des espèces et les morceaux les moins gras.

Le PNNS recommande également de **manger au moins 2 fois par semaine du poisson.**

Le groupe d'aliments viande, poisson, œufs inclut le jambon blanc et les fruits de mer. Par contre, les charcuteries ne figurent pas dans ce groupe dans la mesure où il s'agit de produits riches en graisse et en sel.

Figure 9 : Consommation d'aliments du groupe VPO* la veille de l'enquête selon l'âge



* Viande, poisson, œufs
La consommation d'aliments du groupe VPO ne diffère par entre les niveaux régional et national, ni suivant l'âge.

Source : Baromètre santé nutrition 2008 - OR2S, Inpes - Exploitation : OR2S

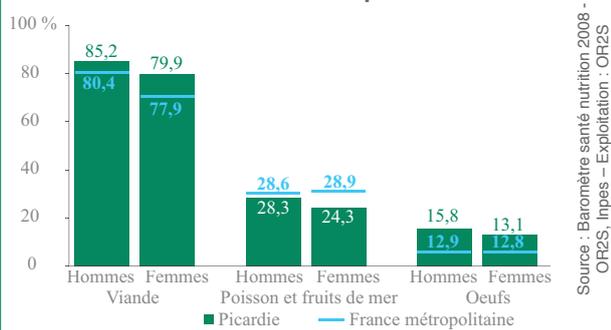
Plus de cinq Picards sur six suivent les recommandations du PNNS concernant la consommation d'aliments du groupe VPO

Les Picards sont 84,5 % à avoir mangé un ou deux aliments du groupe viande, poisson, œufs la veille de l'enquête, respectant ainsi les recommandations du PNNS. Ils sont 7,7 % à déclarer n'en avoir mangé aucun et 7,9 % trois ou plus. Aucune différence significative suivant l'âge, le sexe ou encore le niveau de diplôme n'est constatée. De même, aucune différence avec le niveau national n'est mise en évidence.

Les hommes plus nombreux à manger de la viande, les ménages sans enfant du poisson ou des fruits de mer et les ruraux des œufs

Plus de quatre Picards sur cinq déclarent avoir mangé de la viande la veille de l'enquête, un sur quatre (26,3 %) du poisson ou des fruits de mer et un sur sept (14,5 %) des œufs. Les Picards sont plus nombreux que les Français à déclarer manger de la viande (82,5 % contre 79,1 %) et, en région comme au niveau national, les hommes sont plus nombreux à consommer de la viande (85,2 % contre 79,9 % pour les Picardes). Les personnes qui ont le bac sont plus nombreuses que celles qui n'ont aucun diplôme à consommer du poisson ou des fruits de mer (38,1 % contre 21,6 % - cette proportion est de 24,2 % chez les Picards qui ont un diplôme inférieur au bac et de 26,3 % pour ceux dont le diplôme est supérieur au bac). En région, les foyers sans enfant sont plus nombreux à déclarer manger du poisson ou des fruits de mer que les autres : 33,3 % des foyers sans enfant et 28,8 % des personnes vivant seules contre 19,2 % des familles monoparentales et 22,5 % des foyers avec enfant(s). Enfin, manger des œufs concernent plus les Picards résidant en zone rurale que ceux de zone urbaine (17,8 % versus 11,8 %).

Figure 10 : Type d'aliments du groupe VPO* consommés la veille de l'enquête selon le sexe

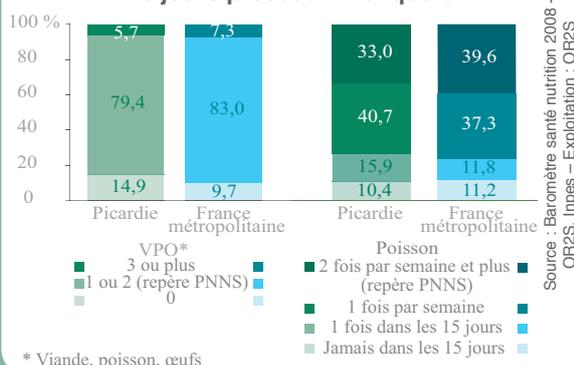


* Viande, poisson, œufs
La consommation de viande est plus importante en région qu'au niveau national et parmi les hommes que les femmes. Pour la consommation de poisson et de fruits de mer et d'œufs, aucune différence significative n'est constatée.

Source : Baromètre santé nutrition 2008 - OR2S, Inpes - Exploitation : OR2S

→ Zoom 12-17 ans

Consommation d'aliments du groupe VPO* la veille de l'enquête et de poisson durant les 15 jours précédant l'enquête



* Viande, poisson, œufs

Source : Baromètre santé nutrition 2008 - OR2S, Inpes - Exploitation : OR2S

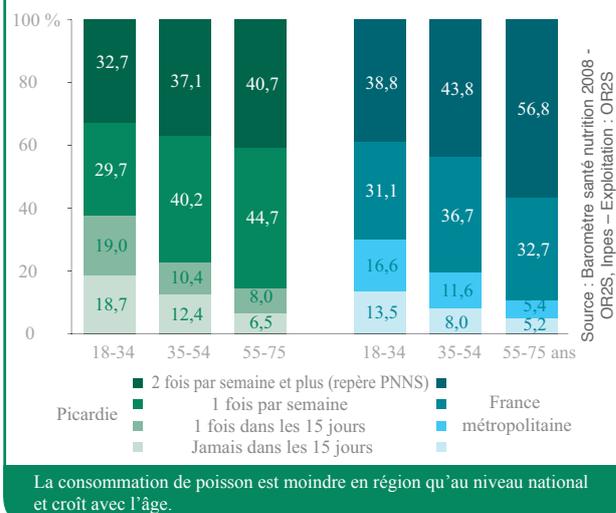
Faible consommation de poisson chez les jeunes de 12 à 17 ans

Quatre Picards de 12 à 17 ans sur cinq (79,4 %) ont suivi les recommandations du PNNS relatives à la consommation d'aliments du groupe VPO la veille de l'enquête. Ils sont 14,9 % à déclarer ne pas en avoir mangé et 5,7 % à en avoir mangé plus que ce qui est conseillé par le PNNS. La recommandation du PNNS relative à la consommation de poisson est peu suivie par les jeunes Picards. Seulement un tiers (33,0 %) a consommé du poisson au moins deux fois par semaine et un jeune sur dix (10,4 %) déclare ne jamais en avoir mangé durant les 15 jours précédant l'enquête.

Une consommation de poisson moindre en région

Un peu plus d'un tiers (36,7 %) des Picards a, durant les 15 jours précédant l'enquête, déclaré manger au moins deux fois par semaine du poisson comme le préconise le PNNS. Cette proportion est moins importante que celle observée au niveau national (46,1 %). Les Picards sont 12,8 % à déclarer ne pas en avoir mangé (contre 8,8 % au niveau national), 12,5 % une fois dans les 15 jours et 38,1 % une fois par semaine. En Picardie, et de manière générale en France, les personnes plus jeunes et celles sans diplôme ont le moins suivi les préconisations de consommation de poisson. Ainsi, 32,7 % des Picards de 18-34 ans déclarent avoir mangé au moins deux fois par semaine du poisson contre 40,7 % pour ceux de 55-75 ans. De même 16,8 % des Picards sans diplôme le déclarent contre 40,3 % de ceux qui ont un diplôme inférieur au bac, 46,0 % de ceux qui ont le bac et 42,0 % de ceux qui ont un diplôme supérieur au bac.

Figure 11 : Consommation de poisson durant les 15 jours précédant l'enquête selon l'âge



→ Connaissances et suivi des repères PNNS

Les Picards moins nombreux à connaître les repères PNNS relatifs à la consommation de féculents et de poisson

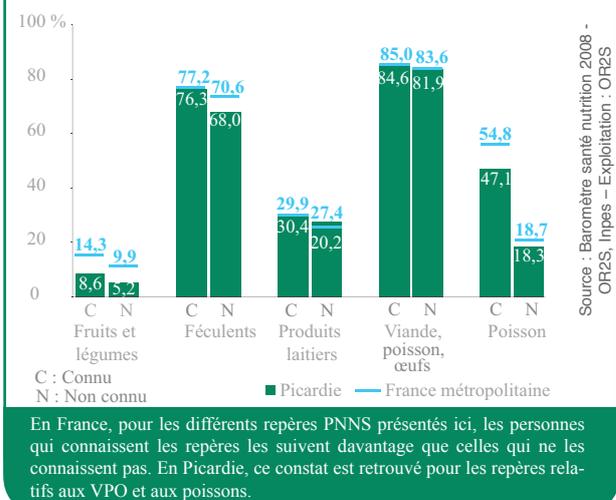
Les repères PNNS les mieux connus¹ des Picards sont ceux relatifs à la consommation d'aliments du groupe viande, poisson, œufs et à la consommation de poisson (connus respectivement par 65,6 % et 63,7 % des Picards). Ce dernier repère est moins bien connu en région : les trois quarts des Français (75,9 %) connaissent le repère relatif à la consommation de poisson. Le repère relatif à la consommation de fruits et lé-

gumes est connu par un peu plus de la moitié des Picards (56,4 %). Seul un Picard sur quatre (26,0 %) a bien défini le repère relatif à la consommation de produits laitiers. Enfin le repère relatif à la consommation de féculents est très peu connu en région : une personne sur quinze (6,6 %) a bien défini ce repère ; proportion qui est plus faible qu'au niveau national (9,8 %).

Un meilleur suivi des repères PNNS quand ceux-ci sont connus

Près de la moitié des Picards (47,1 %) qui connaissent le repère PNNS relatif à la consommation de poisson a bien suivi ce repère durant les 15 jours précédant l'enquête. Cette proportion est beaucoup plus faible parmi les personnes qui ne connaissent pas ce repère. Il y a ainsi moins d'un Picard sur cinq (18,3 %) qui déclare avoir mangé du poisson durant les 15 jours précédant l'enquête dans cette sous population. Le même constat est observé pour le suivi du repère PNNS relatif à la consommation d'aliments du groupe VPO : les Picards qui connaissent ce repère sont plus nombreux à avoir consommé un ou deux aliments du groupe VPO la veille de l'enquête (84,6 %) que ceux qui ne le connaissent pas (81,9 %). Au niveau national, les personnes qui connaissent les repères PNNS sur l'alimentation sont plus nombreuses à les respecter la veille de l'enquête que ceux qui ne les connaissent pas, et ce pour l'ensemble des repères qui ont été évalués dans l'enquête (cf. figure 12). En Picardie, aucune différence significative de consommation n'a pu être mise en évidence entre ceux qui connaissent et ceux qui ne connaissent pas les repères PNNS relatifs à la consommation de fruits et légumes, de féculents et de produits laitiers.

Figure 12 : Respect des repères PNNS la veille de l'enquête selon la connaissance de ces repères



¹ La connaissance des repères de consommation du PNNS a été évaluée à partir des questions : « À votre avis, à quelle fréquence faut-il manger [des fruits et légumes], [des féculents], [des produits laitiers], [de la viande ou du poisson, des produits de la mer ou des œufs] pour être en bonne santé ? » et « Et plus particulièrement, à quelle fréquence faut-il manger du poisson pour être en bonne santé ? ». Seule la moitié de l'échantillon est analysée concernant la connaissance des repères de fruits et légumes et de produits laitiers. Pour plus d'information, se reporter à la fiche thématique « Perceptions et connaissances nutritionnelles ».

→ Produits gras et salés

→ Repères PNNS et indicateurs

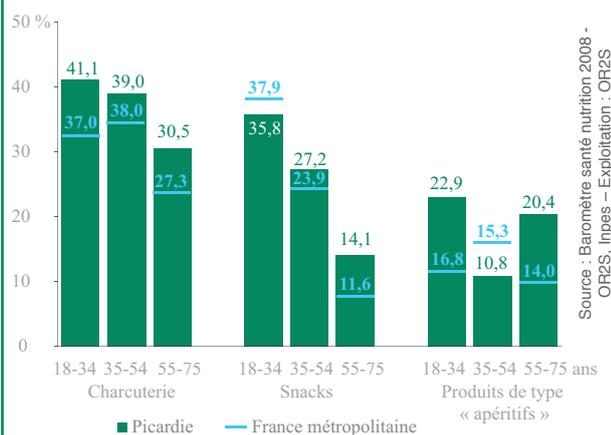
Le Programme national nutrition santé recommande de **limiter la consommation de matières grasses et de sel** :

- privilégier les matières grasses végétales (huiles d'olive, de colza...), favoriser la variété, limiter les graisses d'origine animale (beurre, crème...),
- préférer le sel iodé, ne pas resaler avant de goûter, réduire l'ajout de sel dans les eaux de cuisson, limiter les fromages et les charcuteries les plus salés et les produits apéritifs salés.

La consommation de produits gras et salés est appréhendée à partir de la consommation la veille de l'enquête de charcuterie, de snacks et de produits type « apéritifs ». Sont inclus dans le groupe « snacks » les préparations pâtisseries salées, les quiches, tartes et cakes salées, pizzas, les préparations frites, les nems, samossas, bricks, croquettes de poisson, nuggets de volaille, les préparations fourrées, les crêpes salées, burritos, spécialités vapeur chinoises, et les sandwiches (y compris hamburgers, croque-monsieur, hotdogs). Les matières grasses n'étant pas quantifiables dans le cadre du rappel de 24 heures utilisé dans l'enquête, elles sont appréhendées par le biais de questions sur l'utilisation habituelle lors de la cuisson des aliments et sur l'habitude de poser certaines d'entre elles sur la table.

Une consommation plus importante de charcuterie et de « snack » chez les personnes plus jeunes et chez les hommes et de produits de type « apéritifs » chez les plus diplômés

Figure 13 : Consommation la veille de l'enquête de charcuterie, « snacks » et produits de type « apéritifs » selon l'âge

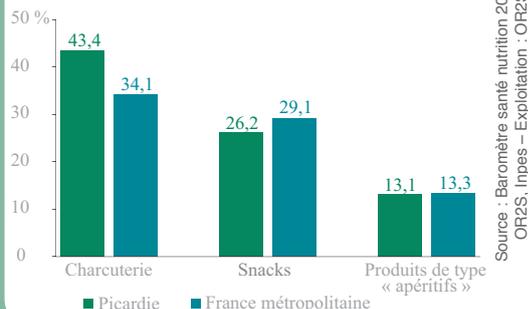


La consommation d'aliments de type « apéritifs » est plus importante en région qu'au niveau national. La consommation de charcuterie et de snack décroît avec l'âge. En Picardie, celle d'aliments de type « apéritifs » est moins importante parmi les 35-54 ans.

Les Picards sont 37,3 % à déclarer avoir mangé de la charcuterie la veille de l'enquête et 26,3 % des « snacks ». Ces proportions ne diffèrent pas du niveau national. La proportion de personnes ayant mangé des aliments de type « apéritifs » est plus importante en région qu'au niveau national : 17,3 % en Picardie contre 15,4 % en France. En Picardie, et de manière générale en France, la proportion de personnes déclarant manger de la charcuterie et des « snacks » décroît avec l'âge (cf. figure 13) et est plus importante chez les hommes (respectivement de 42,6 % et 29,9 % pour les hommes picards contre 32,2 % et 22,8 % pour les Picardes). Concernant la consommation de « snacks », les Picards habitant dans une zone rurale sont moins nombreux (20,9 %) que les autres (30,6 %) à déclarer en avoir mangé la veille de l'enquête. La proportion de Picards déclarant manger des aliments de type « apéritifs » est plus faible chez les 35-54 ans (10,8 % des 35-54 ans contre 22,9 % pour les 18-34 ans et 20,4 % pour les 55-75 ans). De même, cette proportion (et ce aussi bien en région qu'en France) est plus importante chez les personnes les plus diplômées (27,9 % des Picards ayant un bac+2 ou plus contre 8,8 % de ceux qui n'ont aucun diplôme, 17,1 % de ceux qui ont un diplôme inférieur au bac et 19,2 % de ceux qui ont un niveau de diplôme équivalent au bac). Enfin, en région, les personnes qui ont été interrogées sur leur consommation du week-end sont plus nombreuses à consommer de la charcuterie et des produits de type « apéritifs » que celles qui ont été interrogées sur leur consommation de la semaine (respectivement 42,9 % et 32,2 % contre 35,3 % et 11,9 %).

→ Zoom 12-17 ans

Consommation la veille de l'enquête de charcuterie, « snacks » et produits de type « apéritifs »



Deux jeunes picards sur cinq ont mangé de la charcuterie la veille de l'enquête

Les jeunes picards de 12 à 17 ans sont 43,4 % à déclarer avoir mangé de la charcuterie la veille de l'enquête, 26,2 % des snacks et 13,1 % des produits de type « apéritifs ». Aucune différence significative avec le niveau national n'a été mise en évidence.

Le sel, la mayonnaise, le ketchup et le beurre davantage présents sur la table des Picards que sur celle de l'ensemble des Français, à l'inverse de la vinaigrette et de l'huile d'olive

Près de trois Picards sur cinq déclarent qu'il y a habituellement du sel sur la table lors des repas du midi ou du soir, un sur quatre de la mayonnaise ou du ketchup et un sur cinq du beurre. Ces proportions sont plus importantes dans la région qu'au niveau national (cf. figure 14). À l'inverse les Picards sont moins nombreux que les Français à déclarer la présence sur leur table de vinaigrette et d'huile d'olive (respectivement 17,0 % et 11,8 % en région contre 20,5 % et 14,3 % en France métropolitaine).

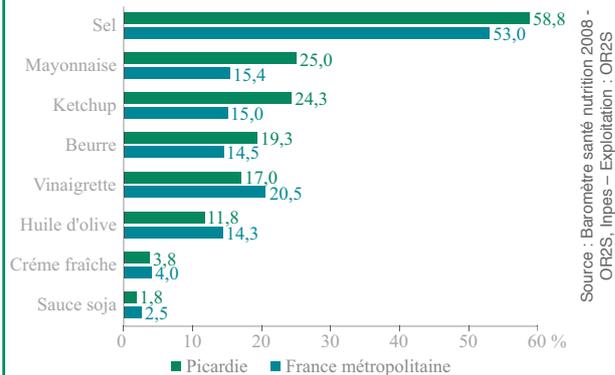
Les jeunes et les foyers avec enfant(s) sont plus nombreux à déclarer la présence de mayonnaise et de ketchup sur la table lors des repas

Sept Picards de 18 à 25 ans sur dix (70,9 %) déclarent qu'il y a habituellement du sel sur leur table lors des repas du midi et du soir contre 53,1 % de ceux âgés de 26 à 75 ans. De même, la présence de mayonnaise et de ketchup sur la table est plus importante parmi les plus jeunes et décroît avec l'âge : respectivement 37,4 % et 39,1 % des 18-34 ans déclarent la présence de mayonnaise et de ketchup contre 26,8 % et 26,3 % des 35-54 ans et 7,9 % et 4,2 % des 55-75 ans. Des différences sont également observées suivant le diplôme et le statut tabagique. Les personnes non ou moins diplômées sont plus nombreuses à déclarer la présence de mayonnaise et d'huile d'olive sur la table (uniquement en région pour ce dernier type de produit) et les fumeurs celle de sel et de mayonnaise. Ainsi, 29,8 % des Picards sans diplôme déclarent la présence de mayonnaise et 22,5 % celle d'huile d'olive contre respectivement 18,1 % et 5,6 % des Picards ayant un bac+2 ou plus. Les fumeurs sont 67,9 % à déclarer la présence de sel sur la table lors des repas et 38,3 % de mayonnaise contre respectivement 54,3 % et 18,4 % des non fumeurs ou anciens fumeurs. Les foyers avec enfant(s) sont plus nombreux que ceux sans enfant à déclarer qu'il y a sur la table de la mayonnaise ou du ketchup. Il y a ainsi, parmi les foyers sans enfant, une personne sur dix qui déclare la présence de mayonnaise et une sur vingt celle de ketchup contre, que ce soit pour la mayonnaise ou le ketchup, environ une personne sur deux issue d'un foyer monoparental à le déclarer et environ une sur trois pour les foyers avec enfant(s). La proportion de foyer avec enfant(s) (monoparental ou non) à déclarer la présence de ce type de produits est particulièrement importante en région. Sauf précision contraire, les différences évoquées ici sont retrouvées aux niveaux régional et national.

Les Picards plus nombreux à utiliser la margarine pour la cuisson des aliments et moins l'huile

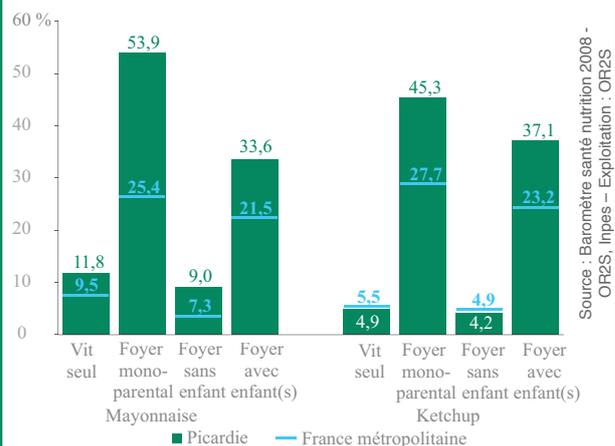
Le type de matière grasse le plus utilisé pour la cuisson des aliments en Picardie est la margarine ordinaire (21,9 %) et le beurre ordinaire (19,3 %), suivi ensuite par l'huile d'olive (12,3 %) et la margarine allégée (10,2 %). Les habitudes des Picards quand au type de matière grasse habituellement utilisée pour la cuisson des aliments diffèrent de celles des Français. Ainsi, le principal type de matière grasse utilisée pour la cuisson des aliments par les Français est l'huile d'olive (20,6 %) et le beurre ordinaire (18,2 %). La margarine ordinaire qui est la matière grasse la plus utilisée par les Picards a été citée par moins d'un Français sur dix contre plus de deux Picards sur dix (cf. figure 16).

Figure 14 : Assaisonnement habituellement présents sur la table aux repas du midi ou du soir



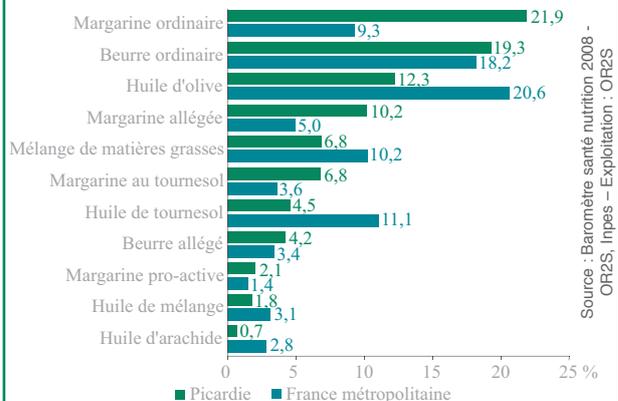
Mise à part pour la crème fraîche et la sauce soja, des différences significatives sont observées entre les niveaux régional et national pour les différents types d'assaisonnements présentés.

Figure 15 : Présence habituelle sur la table aux repas du midi ou du soir de mayonnaise et de ketchup selon la structure du foyer



La présence habituelle de mayonnaise et de ketchup sur la table est plus importante en région qu'au niveau national, notamment pour les foyers avec enfant (monoparental ou non). Ces foyers sont les plus nombreux à déclarer la présence de ces produits sur leur table.

Figure 16 : Principales matières grasses utilisées pour la cuisson



Mise à part pour le beurre ordinaire, la margarine pro-active, l'huile de mélange et l'huile d'arachide, des différences significatives sont observées entre les niveaux régional et national pour les différents types de matières grasses présentés.

→ Produits sucrés

→ Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé recommande de **limiter la consommation de produits sucrés** et de faire attention :

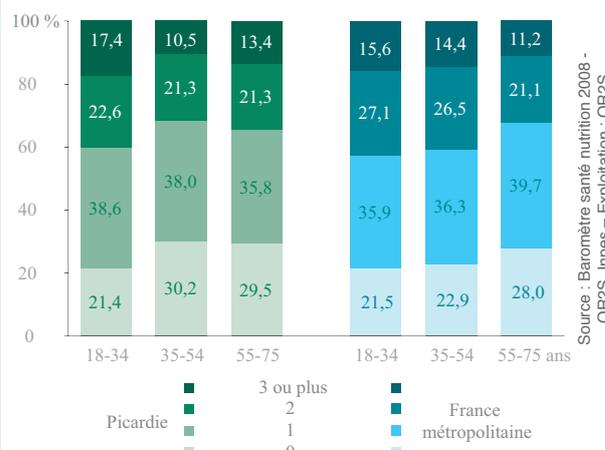
- aux boissons sucrées,
- aux aliments gras et sucrés à la fois (pâtisseries, crèmes desserts, chocolat, glaces...).

Les aliments sucrés considérés ici, incluent les confiseries, le sucre de table, le chocolat, la confiture, les viennoiseries, les biscuits, les pâtisseries, les desserts lactés, les desserts de type poire Belle Hélène, profiteroles ou mousse au chocolat, les glaces et les sorbets. Dans le rappel des 24 heures, les produits allégés en sucre n'ont pas été distingués des autres. Les boissons sucrées regroupent les sirops, les sodas, la limonade, l'orangeade et le coca.

Les Picards ont une consommation de produits sucrés semblable à celle de l'ensemble des Français...

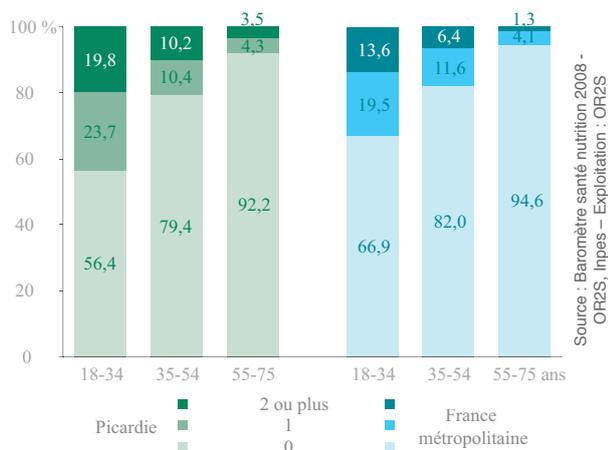
Un peu plus d'un quart des Picards (27,2 %) déclare n'avoir mangé aucun produit sucré la veille de l'enquête. Ils sont 37,6 % à en avoir mangé un, 21,7 % deux et 13,5 % trois ou plus. Aucune différence significative avec le niveau national n'est observée. En Picardie, et de manière générale en France, la consommation de produits sucrés varie suivant le niveau de diplôme, le statut tabagique et l'obésité. En Picardie, elle varie également suivant la situation professionnelle. Ainsi, les plus nombreux à déclarer manger des produits sucrés sont les personnes qui ont un diplôme (un peu plus des trois quarts contre 54,1 % des Picards sans diplôme), les non fumeurs (78,7 % contre 66,9 % pour les fumeurs et 70,0 % pour les anciens fumeurs), les étudiants et les Picards qui travaillent (respectivement 80,0 % et 75,1 % contre 56,5 % pour les « autres inactifs » et 65,8 % pour les chômeurs - cette proportion est de 69,6 % pour les retraités). À l'inverse, les personnes qui sont en situation d'obésité sont moins nombreuses que celles qui ne le sont pas à déclarer avoir consommé des produits sucrés la veille de l'enquête (58,2 % contre 74,9 %). Aucune différence suivant l'âge et le genre n'est constatée en Picardie et en France.

Figure 17 : Consommation de produits sucrés la veille de l'enquête selon l'âge



La consommation de produits sucrés ne diffère pas entre les niveaux national et régional ni suivant l'âge.

Figure 18 : Consommation de boissons sucrées la veille de l'enquête selon l'âge



La consommation de boissons sucrées est plus importante en Picardie qu'au niveau national. La consommation de boissons sucrées décroît avec l'âge.

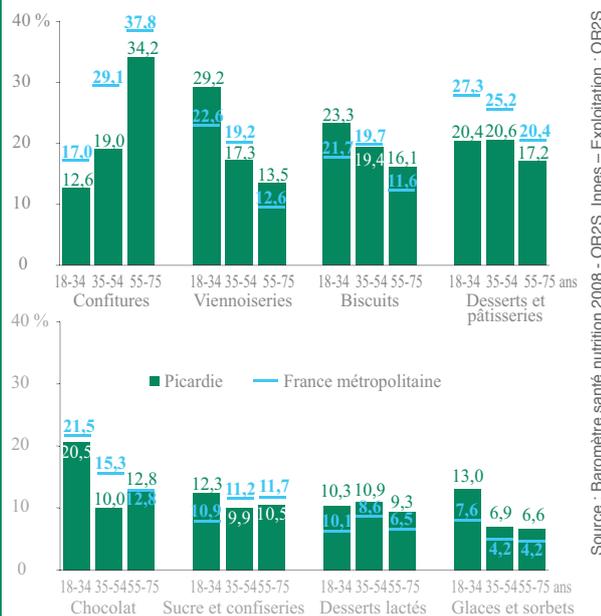
...mais sont plus nombreux à consommer des boissons sucrées

Les trois quarts des Picards (75,6 %) déclarent ne pas avoir bu de boissons sucrées la veille de l'enquête. Ils sont 12,9 % à déclarer en avoir pris une et 11,4 % deux ou plus. Les Picards sont plus nombreux que les Français à avoir consommé des boissons sucrées. Ainsi, 7,9 % des Français ont déclaré avoir consommé au moins deux boissons sucrées la veille de l'interview, 12,6 % une seule et quatre Français sur cinq aucune. En Picardie, et de manière générale en France, la proportion de personnes ayant bu au moins une fois des boissons sucrées décroît avec l'âge (43,6 % pour les Picards de 18-34 ans, 20,6 % pour ceux de 35-54 ans et 7,8 % pour ceux de 55-75 ans) et est plus importante pour les fumeurs (36,0 % contre 14,4 % pour les anciens fumeurs et 20,9 % pour les non fumeurs). Contrairement au niveau national, aucune différence n'est constatée suivant le genre et le niveau de diplôme en Picardie. Au niveau national, la consommation de boissons sucrées est plus importante pour les hommes (23,3 % contre 14,6 % pour les Françaises) et est moindre chez les plus diplômés (17,0 % pour les bac+2 ou plus contre 21,3 % pour les Français sans diplôme, 18,2 % pour ceux qui ont un diplôme inférieur au bac et 21,0 % pour ceux qui ont le bac).

Peu de différence avec le niveau national quant aux types de produits sucrés consommés

Les produits sucrés (et gras) les plus consommés par les Picards la veille de l'enquête sont les confitures (21,1 %), les viennoiseries (20,1 %), les biscuits (19,7 %) et les desserts et pâtisseries (19,6 %). Viennent ensuite le chocolat (14,2 %), le sucre et les confiseries (10,8 %), les desserts lactés (10,3 %) et enfin les glaces et les sorbets (8,8 %). La consommation de confitures est moins importante en Picardie que dans le reste de la France (28,0 %). Pour les autres types de produits sucrés, aucune différence significative n'est constatée entre la Picardie et la France.

Figure 19 : Type de produits sucrés consommés la veille de l'enquête selon l'âge



La consommation de confitures est moins importante en Picardie qu'au niveau national. Pour les autres types de produits sucrés, aucune différence significative avec le niveau national n'est constatée. Les consommations de confitures, viennoiseries, biscuits diffèrent suivant l'âge, ainsi que celles de desserts lactés et glaces et sorbets pour le niveau national.

Le type de produits sucrés consommés varie suivant l'âge...

En Picardie, et de manière générale en France, la consommation de confitures croît avec l'âge (34,2 % des Picards de 55-75 ans, 19,0 % pour ceux de 35-54 ans et 12,6 % pour ceux de 18-34 ans). À l'inverse, la consommation de viennoiseries et de biscuits est plus importante chez les personnes plus jeunes. Ainsi, 29,2 % des Picards de 18-34 ans déclarent avoir mangé au moins une fois une viennoiserie la veille de l'interview contre 17,3 % pour les 35-54 ans et 13,5 % pour les 55-75 ans. De même, 23,3 % des 18-34 ans déclarent avoir mangé des biscuits contre 19,4 % des 35-54 ans et 16,1 % des 55-75 ans. Enfin, en Picardie, la consommation de sucre et confiseries est moins importante chez les plus jeunes (5,3 % des 18-25 ans) et les plus âgés (5,5 % des 65-75 ans) qu'aux âges intermédiaires (12,8 % des 26-64 ans).

...le niveau de diplôme...

Au niveau régional comme au niveau national, les personnes non diplômées sont moins nombreuses à déclarer avoir consommé de la confiture, des desserts et pâtisseries et du chocolat que celles qui ont un niveau de diplôme plus élevé (respectivement 13,0 %, 14,3 % et 6,2 % des Picards non diplômés contre 26,5 %, 31,4 % et 20,4 % des Picards ayant un bac+2 ou plus).

...et le moment de la semaine...

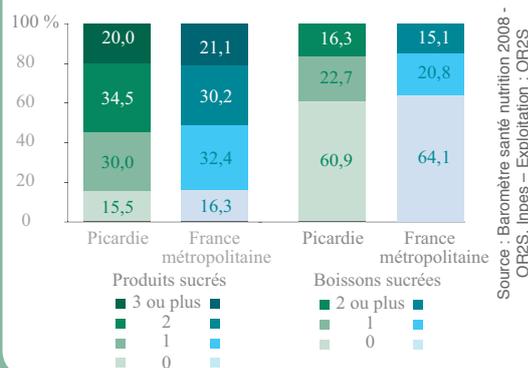
Les personnes interrogées sur leur consommation du week-end déclarent consommer davantage de desserts et pâtisseries, de glaces et sorbets (en région et de manière générale en France) et de viennoiseries (uniquement en région) que celles interrogées sur leur consommation de la semaine (respectivement 32,4 %, 13,3 % et 26,2 % contre 15,0 %, 7,1 % et 17,8 %). À l'inverse, en Picardie, la consommation de chocolat est plus importante pour les personnes interrogées sur leur consommation de la semaine : 15,0 % déclarent avoir consommé du chocolat au moins une fois la veille de l'interview lorsque la veille de l'interview était un jour en semaine contre 11,8 % pour celles dont la veille de l'interview correspondait au week-end.

...mais peu selon le genre

Enfin, en Picardie, mise à part la consommation de sucre et confiseries qui est plus importante pour les Picardes (12,2 %) que pour les Picards (9,5 %), aucune différence significative n'est constatée suivant le genre pour les différents types de produits sucrés évoqués ici.

→ Zoom 12-17 ans

Consommation de produits sucrés et de boissons sucrées la veille de l'enquête



Un jeune de 12 à 17 ans sur cinq a mangé au moins trois produits sucrés et un sur six a bu au moins deux boissons sucrées

Les Picards de 12 à 17 ans sont 15,5 % à déclarer n'avoir consommé aucun produit sucré la veille de l'enquête. Ils sont 30,0 % à déclarer en avoir consommé un, 34,5 % deux et 20,0 % trois ou plus. Concernant la consommation de boissons sucrées la veille de l'interview, trois jeunes picards sur cinq déclarent n'en avoir bu aucune. Ils sont un peu moins d'un sur quatre (22,7 %) à en avoir bu une fois et un sur six (16,3 %) deux ou plus. Au niveau national, les garçons déclarent avoir consommé davantage de boissons sucrées (44,4 %) que les filles (27,2 %).

→ Boissons alcoolisées

→ Repères PNNS et indicateurs

Le Programme national nutrition santé reprend les seuils journaliers moyens de consommation d'alcool à ne pas dépasser définis par l'Organisation mondiale de la santé et recommande **une consommation limitée à 3 verres chez les hommes, 2 verres chez les femmes, et la non consommation pour les femmes enceintes ou qui allaitent.**

Le respect de ce repère est mesuré par un indicateur, construit à partir du nombre total de verres bus la veille de l'enquête, précisant la situation de la personne, à savoir une non consommation, une consommation dans les limites recommandées ou une consommation supérieure aux limites recommandées. Cependant, il est à noter que la contenance des verres n'est pas demandée à l'enquêté et que le niveau de consommation, qui vise à approcher la consommation « excessive », ne concerne que celle de la veille de l'enquête et ne prend par conséquent pas en compte sa régularité.

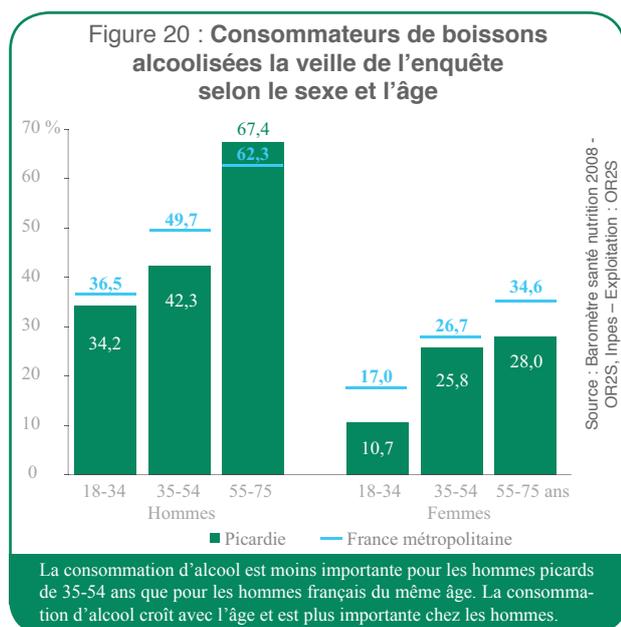
Un autre indicateur permet d'approcher le « binge drinking », c'est-à-dire la consommation de boissons alcoolisées de 5 verres ou plus en une seule occasion. Il est construit à partir du nombre de verres d'alcool bus à chaque moment de la journée, à savoir le matin, au cours de la matinée, le midi (apéritif + déjeuner), l'après-midi, le soir (apéritif + dîner), avant le coucher.

Enfin, sont analysés les types de boissons consommées, regroupées en 5 catégories : les alcools forts (> 30°), les vins rouges, les vins blancs ou rosés, les bières et enfin les autres alcools (champagnes, mousseux, kirs, vins doux ou cuits, cocktails mais aussi le cidre et d'autres alcools compris entre 15° et 30°).

Un tiers des Picards a consommé une boisson alcoolisée la veille de l'enquête

Un tiers des Picards a déclaré boire de l'alcool la veille de l'enquête. Globalement la proportion de consommateur d'alcool en Picardie ne diffère pas significativement de celle observée au niveau national (les picards sont 33,9 % à déclarer avoir

consommé une boisson alcoolisée la veille de l'enquête et les Français 37,5 %). Les personnes ayant consommé de l'alcool la veille de l'enquête ont bu en moyenne 2,9 verres en Picardie et 2,7 verres en France métropolitaine.



Deux tiers des hommes picards de 55-75 ans ont bu des boissons alcoolisées la veille de l'enquête

En Picardie, et de manière générale en France, la consommation de boissons alcoolisées est plus importante chez les hommes (46,3 % contre 21,7 % chez les Picardes) et croît avec l'âge (22,6 % pour les Picards de 18-34 ans, 34,0 % pour ceux de 35-54 ans et 46,9 % pour ceux de 55-75 ans). Les hommes de 55-75 ans sont particulièrement nombreux à déclarer avoir consommé de l'alcool la veille de l'enquête (67,4 %). Même si globalement, aucune différence significative n'est constatée entre les niveaux régional et national, des différences sont observées entre certains sous-groupes de population. Ainsi, les hommes picards de 35-54 ans sont moins nombreux que les Français du même âge à consommer de l'alcool (42,3 % contre 49,7 %). Le fait d'avoir bu de l'alcool la veille de l'enquête varie également avec le statut tabagique et la structure du foyer, et ce aussi bien aux niveaux régional que national. Les fumeurs et anciens fumeurs sont plus nombreux à déclarer consommer de l'alcool que les non fumeurs (respectivement 39,7 % et 44,2 % contre 24,2 %). De même les personnes vivant dans un foyer sans enfant sont plus nombreuses à avoir consommé de l'alcool : 45,4 % contre 32,4 % des personnes vivant seules, 29,5 % des personnes vivant dans un foyer avec enfant(s) et 14,2 % des foyers monoparentaux.

Davantage de consommateurs de boissons alcoolisées le week-end...

La consommation d'alcool est plus importante le week-end que la semaine¹, et ce aussi bien aux niveaux régional que national. Les Picards qui ont été interrogés sur leur consommation du week-end sont 40,6 % à déclarer consommer de l'alcool contre 29,4 % pour ceux qui ont été interrogés sur leurs consommations de la semaine. Plus précisément, les proportions de consommateurs sont plus importantes le vendredi et le samedi soir et le dimanche midi. De même, les quantités consommées sont également plus importantes le week-end que la semaine (respectivement de 3,4 et 2,5 verres en moyenne pour les consommateurs picards).

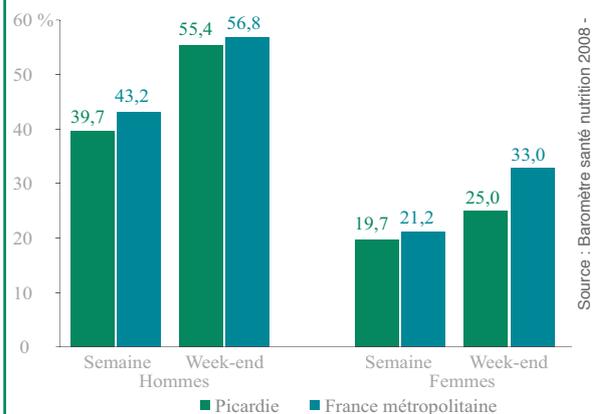
...lors du déjeuner, de l'apéritif précédant le dîner et lors du dîner...

Les principaux moments de la journée où sont consommés de l'alcool sont le déjeuner, l'apéritif précédant le dîner et le dîner (avec respectivement 14,9 %, 16,1 % et 14,2 % des Picards qui déclarent avoir bu de l'alcool à ces moments), puis l'apéritif précédant le déjeuner (10,4 %). La consommation de boissons alcoolisées en dehors de ces moments est faible. La consommation d'alcool lors du dîner est moins importante au niveau régional qu'au niveau national (14,2 % contre 17,0 % en France).

...et une pratique plus fréquente au restaurant, chez des amis ou de la famille

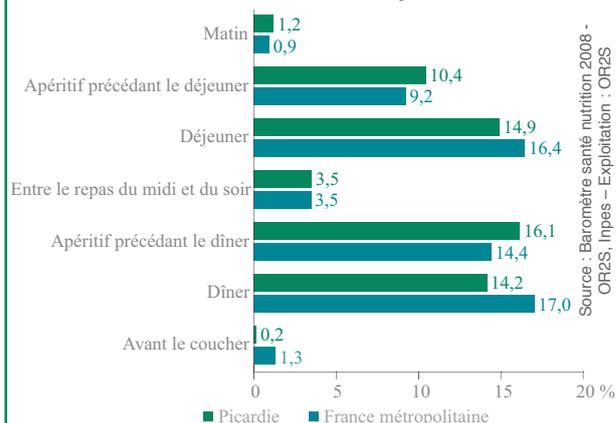
En Picardie, et de manière générale en France, consommer des boissons alcoolisées est lié à l'environnement des repas. Déjeuner au restaurant, au café, à l'hôtel, chez des amis ou dans la famille y est plus propice qu'ailleurs. Enfin, il est plus fréquent d'en consommer à son domicile que sur son lieu de travail ou au restaurant d'entreprise. Les Picards sont 47,0 % à consommer de l'alcool au restaurant, dans un café ou à l'hôtel, 34,7 % chez des amis ou de la famille, 19,4 % au domicile et 11,8 % sur leur lieu de travail ou au restaurant d'entreprise. Enfin, 21,6 % des Picards ont déclaré consommer de l'alcool dans un autre lieu tel que dans la rue, dans un restaurant universitaire, au fast-food ou encore, dans une salle des fêtes.

Figure 21 : Consommateurs de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le moment de la semaine et le sexe



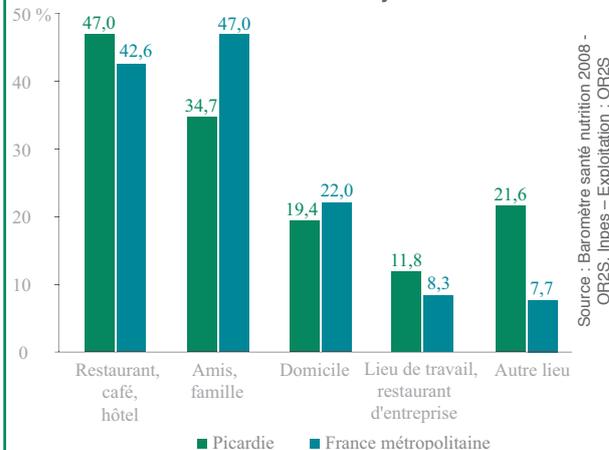
La proportion de personnes ayant consommé des boissons alcoolisées est plus importante le week-end que la semaine.

Figure 22 : Consommateurs de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le moment de la journée



La proportion de consommateurs d'alcool au dîner et avant le coucher est moins importante en Picardie qu'au niveau national.

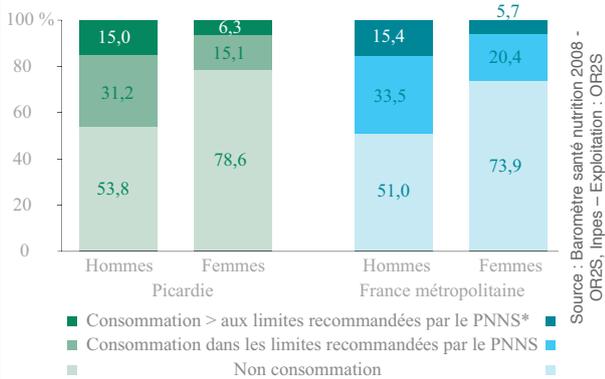
Figure 23 : Consommateurs de boissons alcoolisées à midi la veille de l'enquête selon le lieu du déjeuner



Mise à part pour la modalité « autre lieu », aucune différence significative n'est mise en évidence entre le niveau régional et le niveau national.

¹ Pour la consommation d'alcool, le week-end a été différencié de la semaine et il a été choisi d'inclure les consommations du vendredi dans le week-end en raison de proportions de consommateurs de boissons alcoolisées plus élevées le vendredi soir.

Figure 24 : Consommation de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le sexe



* 3 verres par jour pour les hommes, 2 verres par jour pour les femmes, et 0 pour les femmes enceintes ou allaitantes.

La proportion de personnes dépassant les limites recommandées par le PNNS ne diffère pas entre les niveaux régional et national. Cette proportion est plus importante pour les hommes que pour les femmes.

Source : Baromètre santé nutrition 2008 - OR2S, Inpes - Exploitation : OR2S

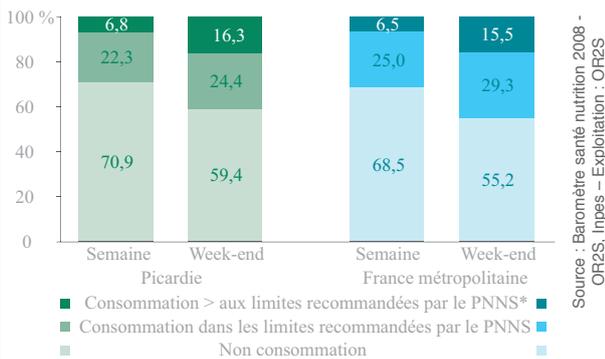
Près d'un Picard sur dix dépasse les limites recommandées par le PNNS concernant la consommation d'alcool

Les Picards sont 10,6 % à avoir eu la veille de l'enquête une consommation d'alcool dite « excessive » dans le sens où elle est supérieure aux limites maximales recommandées par l'Organisation mondiale de la santé et reprises par le PNNS. Par ailleurs ils sont 3,6 % à avoir dépassé le seuil de binge drinking fixé à 5 verres ou plus en une même occasion. Ces proportions ne diffèrent pas significativement de celles observées au niveau national (respectivement de 10,5 % et 2,5 %).

Les hommes plus nombreux à avoir une consommation d'alcool excessive

En Picardie, et de manière générale en France, le fait d'avoir une consommation dite « excessive » varie suivant le sexe. Ainsi, les Picards sont 15,0 % à déclarer boire quatre verres ou plus d'alcool la veille de l'enquête et les Picardes sont 6,3 % à déclarer en avoir bu 3 verres ou plus. Contrairement au niveau national, aucune différence suivant l'âge n'est mise en évidence en Picardie. En France métropolitaine, les personnes plus âgées sont plus nombreuses à avoir eu la veille de l'enquête une consommation d'alcool supérieure à la limite préconisée par le PNNS : 7,4 % pour les 18-34 ans, 11,4 % pour les 35-54 ans et 12,3 % pour les 55-75 ans. Par contre, parmi les personnes qui ont déclaré avoir consommé de l'alcool la veille de l'enquête, aucune différence n'a été observée suivant l'âge concernant la consommation excessive.

Figure 25 : Consommation de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le moment de la semaine



* 3 verres par jour pour les hommes, 2 verres par jour pour les femmes, et 0 pour les femmes enceintes ou allaitantes.

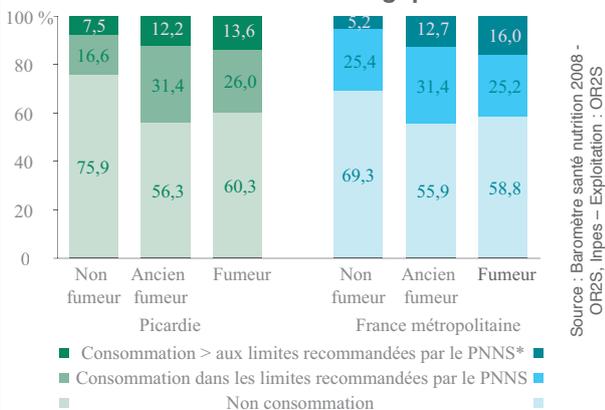
La proportion de personnes dépassant les limites recommandées par le PNNS est plus importante le week-end que la semaine.

Source : Baromètre santé nutrition 2008 - OR2S, Inpes - Exploitation : OR2S

Une consommation excessive d'alcool plus importante le week-end que la semaine

Dépasser les seuils recommandés est une pratique plus fréquente le week-end (vendredi inclus) que la semaine, et ce aussi bien aux niveaux régional que national. Ainsi, elle concerne 16,3 % des Picards interrogés sur leur consommation du week-end contre 6,8 % de ceux interrogés sur leur consommation de la semaine (ces proportions sont respectivement de 15,5 % et 6,5 % au niveau national). De plus, il est observé que les consommateurs de boissons alcoolisées ont une probabilité plus importante de boire « avec excès » que de façon « modérée » la veille de l'enquête lorsqu'il s'agit d'un week-end plutôt que de la semaine. Autrement dit, le week-end est non seulement propice à la consommation de boissons alcoolisées en général, mais également à une consommation excessive.

Figure 26 : Consommation de boissons alcoolisées la veille de l'enquête selon le statut tabagique



* 3 verres par jour pour les hommes, 2 verres par jour pour les femmes, et 0 pour les femmes enceintes ou allaitantes.

En France, la proportion de personnes dépassant les limites recommandées par le PNNS est plus importante parmi les fumeurs, et à un degré moindre parmi les anciens fumeurs.

Source : Baromètre santé nutrition 2008 - OR2S, Inpes - Exploitation : OR2S

Au niveau national, les fumeurs plus enclins à avoir une consommation d'alcool excessive

En France métropolitaine les fumeurs sont plus nombreux à avoir dépassé les limites recommandées par le PNNS concernant la consommation d'alcool que les non fumeurs et de manière moindre que les anciens fumeurs (cf. figure 26). En Picardie, ce constat n'est pas observé.

Le vin rouge et les alcools forts sont les types d'alcool les plus consommés

Au niveau régional comme au niveau national, le vin rouge est le type d'alcool le plus consommé, même si celui-ci l'est moins en région que dans le reste de la France : 43,9 % des Picards déclarant boire de l'alcool la veille de l'enquête en ont consommé contre 50,6 % des consommateurs français. Ce sont ensuite les alcools forts qui sont les plus déclarés, avec une consommation plus importante en région que dans le reste de la France (par 35,6 % des consommateurs picards contre 27,1 % des consommateurs français). Un consommateur d'alcool sur cinq a déclaré boire du vin blanc ou rosé

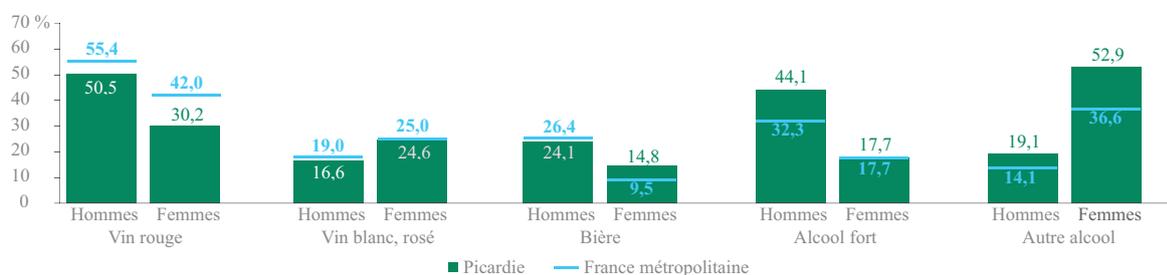
d'une part, et de la bière, d'autre part, et ce, sans différence avec le niveau national (respectivement 19,2 % et 21,1 % en région et 21,2 % et 20,4 % au niveau national). Enfin, la région se démarque également par une consommation « d'autre alcool » plus importante : avec 30,0 % des consommateurs d'alcool en Picardie contre 22,1 % de ceux de France. Les autres types d'alcool consommés sont principalement le champagne, le vin doux, les kirs et le cidre (par respectivement 10,0 %, 7,1 %, 6,7 % et 5,0 % des consommateurs picards et 5,9 %, 6,0 %, 4,1 % et 2,7 % pour ceux de France).

Parmi les consommateurs d'alcool, le type de boissons alcoolisées diffère selon le sexe

Le type d'alcool consommé diffère selon le sexe en région, et de manière générale en France. Ainsi, parmi les personnes qui ont consommé de l'alcool, les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir bu du vin rouge, de la bière et

de l'alcool fort. À l'inverse, les femmes consommatrices d'alcool sont plus nombreuses que les hommes à avoir bu du vin blanc ou rosé (différence constatée uniquement au niveau régional) et des autres types d'alcool (cf. figure 27).

Figure 27 : Boissons alcoolisées consommées la veille de l'enquête selon le sexe parmi les consommateurs



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - OR2S, Inpes - Exploitation : OR2S

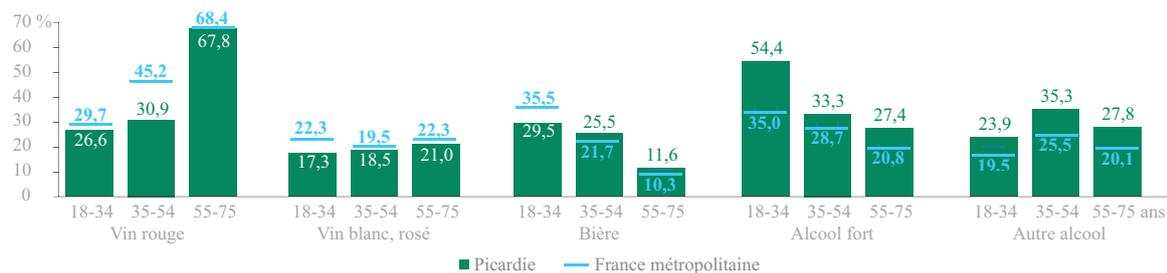
Parmi les consommateurs d'alcool, la consommation de vin rouge est moins importante en Picardie qu'au niveau national et celle d'alcool fort et « d'autre alcool » est plus importante en région. Pour tous les types d'alcool, des différences sont notées entre les hommes et les femmes, sauf en France pour le vin blanc et rosé.

Plus de la moitié des Picards de 18-34 ans qui a bu de l'alcool a consommé de l'alcool fort

En Picardie, et de manière générale en France, les consommations de vin rouge, de bière et d'alcool fort diffèrent suivant l'âge du consommateur. Ainsi, parmi les personnes qui consomment de l'alcool, le vin rouge est l'apanage des personnes plus âgées, à l'inverse de la bière et des alcools forts

qui sont davantage plébiscités par les consommateurs plus jeunes. Les jeunes picards de 18 à 34 ans qui ont consommé de l'alcool la veille de l'enquête sont particulièrement nombreux à avoir pris de l'alcool fort : plus de la moitié (54,4 % contre environ un tiers (35,0 %) des Français du même âge.

Figure 28 : Boissons alcoolisées consommées la veille de l'enquête selon l'âge parmi les consommateurs



Source : Baromètre santé nutrition 2008 - OR2S, Inpes - Exploitation : OR2S

Parmi les consommateurs d'alcool, la consommation de vin rouge, de bière et d'alcool fort diffèrent suivant l'âge. La consommation d'alcool fort est particulièrement plus importante en région qu'en France chez les 18-34 ans.

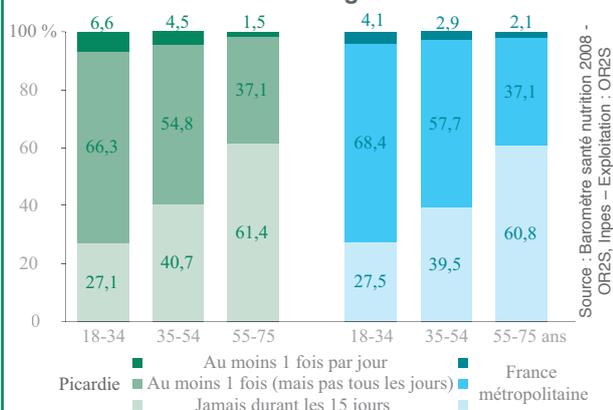
Les alcools forts davantage consommés le week-end, notamment en Picardie

La consommation d'alcool fort est plus importante le week-end que la semaine, et ce aussi bien au niveau régional qu'au niveau national. Ainsi, parmi les consommateurs d'alcool, 46,9 % des Picards pour lesquels le rappel des 24 heures portait sur le week-end ont consommé de l'alcool fort contre 25,0 % pour ceux dont ce rappel portait sur un jour de la semaine. Parmi les consommateurs d'alcool, les Picards qui ont bu de l'alcool fort le week-end se démarquent du reste

des Français par une proportion de consommateurs plus importante : 46,9 % contre 29,5 % pour les Français. Ainsi, le fait que la proportion de consommateurs d'alcool fort soit plus importante parmi les consommateurs picards est due au week-end. En semaine, il n'existe pas de différence entre le niveau national et régional (25,0 % en Picardie et 24,5 % en France).

→ Plats préparés et produits « bio »

Figure 29 : Consommation de plats tout prêts durant les 15 jours précédant l'enquête selon l'âge

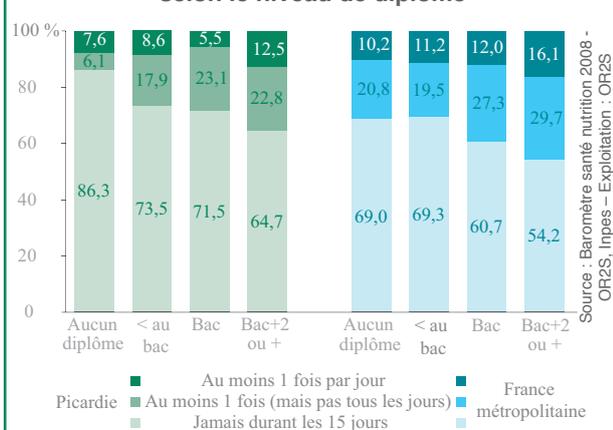


La consommation de plats tout prêts ne diffère pas entre les niveaux régional et national. La consommation de plats tout prêts croît avec l'âge.

Une consommation de plats tout prêts plus importante parmi les jeunes, les hommes et les foyers avec enfant(s)

Trois Picards sur cinq (58,0 %) déclarent avoir mangé au moins une fois des plats tout prêts durant les 15 jours précédant l'enquête, dont 4,4 % qui déclarent en avoir mangé tous les jours. Aucune différence significative avec le niveau national n'est constatée. En Picardie, et de manière générale en France, la consommation de plats tout prêts décroît avec l'âge et est plus importante chez les hommes. Ainsi, les Picards de 18-34 ans sont 72,9 % à déclarer avoir mangé au moins une fois des plats tous prêts durant les 15 jours précédant l'enquête contre 59,3 % pour ceux de 35-54 ans et 38,6 % pour ceux de 55-75 ans. Les hommes sont 60,6 % à déclarer en avoir mangé contre 55,5 % pour les femmes. Enfin, contrairement à la France métropolitaine, des différences sont observées suivant la structure du foyer en Picardie : cette proportion est de 77,7 % pour les foyers monoparentaux et de 64,8 % pour les foyers avec enfant(s) contre 43,8 % pour les foyers sans enfant (cette proportion est de 54,5 % pour les personnes vivant seules).

Figure 30 : Consommation de produits « bio » durant les 15 jours précédant l'enquête selon le niveau de diplôme



La consommation de produits bio est moins importante en Picardie qu'au niveau national. La consommation de produits bio est plus importante parmi les personnes ayant un niveau de diplôme plus élevé.

Les Picards moins nombreux à consommer des produits « bio »

Les trois quarts (74,5 %) des Picards ont déclaré n'avoir mangé aucun produit issu de l'agriculture biologique durant les 15 jours précédant l'enquête. Ils sont 8,5 % à déclarer en avoir mangé tous les jours et 17,0 % au moins une fois durant les 15 jours (mais pas tous les jours). Des différences sont observées avec le niveau national, les Français étant plus nombreux que les Picards à déclarer avoir mangé des produits « bio » durant les 15 jours précédant l'enquête. Ainsi, 12,3 % des Français déclarent en avoir mangé au moins une fois par jour, 23,5 % au moins une fois durant les 15 jours précédant l'enquête (mais pas tous les jours) et 64,2 % ne pas en avoir mangé.

Les produits « bio » davantage consommés par les plus diplômés et les personnes plus âgées

Au niveau régional comme au niveau national, la consommation de produits issus de l'agriculture biologique diffère suivant l'âge et le niveau de diplôme. Ainsi, les personnes plus âgées et celles qui ont un niveau de diplôme plus important sont plus nombreuses à déclarer avoir mangé au moins une fois des produits issus de l'agriculture biologique durant les 15 jours précédant l'enquête : 23,6 % des Picards de 18 à 34 ans contre 30,1 % de ceux de 55 à 75 ans et 35,3 % des Picards ayant un bac+2 ou plus et 28,5 % des personnes ayant un niveau bac contre 13,7 % des personnes n'ayant aucun diplôme.

→ Méthodologie

→ Méthodologie générale¹

En 2008, l'Inpes a reconduit le Baromètre santé nutrition. Il s'agit d'une enquête téléphonique consacrée aux relations entre la nutrition et la santé qui est réalisée au niveau national. De plus, huit régions ont participé à ce Baromètre par le biais de sur-échantillons régionaux, en particulier la Picardie. Le questionnaire et la méthodologie employés dans la région sont les mêmes que ceux mis en œuvre au niveau de l'enquête nationale. Seule la période d'enquête varie : du 11 février au 19 mai 2008 au niveau national et du 17 mars au 28 juin 2008 en région. L'analyse porte sur les personnes contactées sur téléphone fixe. En Picardie, le sur-échantillon est composé de 1 001 répondants auxquels s'ajoute la fraction régionale de l'échantillon national qui regroupe 94 personnes. L'analyse présentée dans ce document porte sur les 12-75 ans, mais, compte-tenu de la faiblesse des effectifs des 12-17 ans (n = 92), seules des analyses descriptives sont présentées sous forme d'encadrés pour ces derniers.

Les données ont été pondérées par le nombre de personnes éligibles au sein du ménage contacté ainsi que par le nombre de lignes téléphoniques du foyer. Un redressement a été réalisé sur le sexe, l'âge, le diplôme et la taille d'agglomération, afin d'être représentatif de la population régionale. Les tests de comparaison, réalisés essentiellement à partir de régressions logistiques, ont été effectués sur les données brutes en ajustant sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la situation professionnelle, la structure du foyer et le fait d'habiter une zone rurale ou non. Le seuil de significativité est fixé à 5 %. Lorsque des tests sont réalisés entre le national et le régional, les individus de la Picardie sont exclus de l'échantillon national.

¹ La méthodologie détaillée de l'étude est développée dans la fiche thématique « Présentation et méthodologie de l'enquête ».

→ Méthodologie spécifique

La consommation alimentaire a principalement été mesurée par un rappel des 24 heures semi-quantitatif. Les personnes interrogées ont déclaré l'ensemble des aliments consommés la veille de l'enquête, sans néanmoins donner d'information sur les quantités précises intégrées. Ainsi, dans cette enquête, ce sont les prises alimentaires qui sont mesurées. La consommation de deux aliments d'un même groupe d'aliments dans un plat constitue une seule prise, même si le plat en contient plusieurs. Par exemple, deux légumes différents en accompagnement d'une viande constituent ainsi une seule prise. Pour les boissons alcoolisées, le nombre de verres consommés était demandé mais pas leur contenance. De manière secondaire, la fréquence de consommation a été mesurée à partir d'un rappel des 15 derniers jours (pour un nombre limité de type d'aliments). La consommation de certains types d'aliments peut varier suivant la période de l'année. Aussi, pour ces aliments, les tests de comparaison réalisés ont également été ajustés sur la période pendant laquelle a été réalisé l'interview.

→ Références bibliographiques

1. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, ministère délégué à la Santé. Programme national nutrition-santé 2001-2005. Paris : ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 2001 : 29 p.
2. Ministère de la Santé et des Solidarités. Deuxième Programme national nutrition-santé 2006-2010. Paris : ministère de la Santé et des Solidarités 2006 : 51 p.
3. Baudier F., Rotily M., Le Bihan G., Janvrin M.-P., Michaud C., Baromètre santé nutrition 1996. Vanves : CFES, coll. Baromètres santé, 1997 : 180 p.
4. Guilbert P., Perrin-Escalon H., dir. Baromètre santé nutrition 2002. Saint-Denis : Inpes, coll. Baromètres santé, 2004 : 259 p.
5. Ministère de la Santé, ministère de l'Agriculture, Assurance maladie, Inpes, Afssa, InVS. La santé vient en mangeant : le guide alimentaire pour tous. Saint-Denis : Inpes, 2002 : 127 p.
6. Lioret S., Dubuisson C., Gautier A., Perrin-Escalon H., Guilbert P., Volatier J.-L., Delamaire C. Comparaison de deux enquêtes nationales de consommation alimentaire auprès des adolescents et des adultes - Baromètre santé nutrition (2002) et Inca (1998-99) : éléments de méthode et résultats. Maisons-Alfort : Afssa ; Saint-Denis : Inpes, juin 2004 : 67 p.



→ Principales caractéristiques des populations étudiées

	%* dans l'échantillon régional (n = 1 003)	** dans l'échantillon national (n = 3 137)
Sexe		
hommes	49,7	49,0
femmes	50,3	51,0
Âge		
18-25 ans	14,9	14,0
26-34 ans	16,8	16,5
35-44 ans	20,8	20,3
45-54 ans	20,2	19,5
55-64 ans	15,6	17,2
65-75 ans	11,8	12,4
Niveau de diplôme		
aucun diplôme	20,9	17,2
diplôme inférieur au bac	47,5	41,2
bac	16,5	18,1
bac+2 ou plus	15,1	23,4
Situation professionnelle		
actifs occupés	61,6	60,2
élèves, étudiants	7,5	8,0
chômeurs	5,8	4,5
retraités	19,1	20,2
autres inactifs	5,9	7,2
Revenu par unité de consommation		
< 900 €	27,6	23,0
900 - 1 499 €	34,4	30,8
≥ 1 500 €	29,4	37,5
manquant	8,7	8,8
Structure du foyer		
vit seul	9,1	11,8
foyer monoparental***	5,3	6,0
foyer sans enfant***	31,3	34,7
foyer avec enfant(s)***	54,4	47,5
Zone de résidence		
< 2 000 habitants	44,0	25,7
2 000 habitants ou plus	56,0	74,3

* pondérés à partir du bilan démographique de 2006 (sexe et âge) et des données de l'enquête Emploi 2007 (diplôme et taille d'agglomération).

** pondérés à partir de l'enquête Emploi 2007 (sexe, âge, diplôme et taille d'agglomération).

*** enfant(s) âgé(s) de moins de 25 ans.

→ Synthèse

Le Baromètre santé nutrition est le premier Baromètre santé mené sur cette thématique en Picardie. Réalisé au printemps 2008, il permet de dresser un état des lieux concernant les habitudes et les connaissances des Picards et de les comparer à l'ensemble des Français. Ce document aborde la consommation alimentaire à partir de la comptabilité des prises alimentaires. Ces consommations ont été comparées aux repères proposés dans le cadre du Programme national nutrition santé, repères qui ont fait l'objet d'une large médiatisation.

Les repères les mieux suivis par les Picards et par l'ensemble des Français concernent, selon leurs déclarations, la consommation d'aliments du groupe viande, poisson, œufs (VPO) et de féculents. Ainsi, plus de cinq personnes de 18 à 75 ans sur six ont déclaré consommer un ou deux aliments du groupe VPO la veille de l'enquête et plus de quatre sur six au moins trois féculents, et ce sans distinction entre les niveaux régional et national. Par contre, à l'intérieur du groupe alimentaire (VPO), le repère relatif à la consommation de poisson est moins bien suivi. La proportion de personnes déclarant avoir consommé du poisson au moins deux fois par semaine durant les 15 jours précédant l'enquête est moindre que celle observée au niveau national (36,7 % en Picardie contre 46,1 % en France métropolitaine). Le repère relatif à la consommation de produits laitiers a été suivi par seulement un quart des Picards, même si les Picards sont plus nombreux que l'ensemble des Français à l'avoir respecté (26,6 % contre 23,0 %). Enfin, même si le repère relatif à la consommation de fruits et légumes est fortement diffusé dans les campagnes actuelles, il reste peu suivi (7,4 % des Picards ont consommé au moins cinq fruits et légumes contre 12,2 % pour l'ensemble des Français). Les repères relatifs à la consommation de produits sucrés, gras et/ou salés ne sont pas chiffrés, le PNNS préconisant d'en limiter la consommation. Près de trois Picards sur cinq ont déclaré consommer au moins un produit sucré la veille de l'enquête sans différence avec le niveau national. Par contre, la proportion de Picards ayant consommé au moins une boisson sucrée est plus importante que celle observée au niveau national (24,4 % contre 20,5 % en France métropolitaine). Les Picards se différencient également du reste des Français quant aux types d'assaisonnements habituellement présents sur leur table lors des repas et le type de matière grasse qu'ils utilisent lors de la cuisson des aliments. Ainsi, les Picards sont plus nombreux à déclarer la présence habituelle de sel, mayonnaise, ketchup et beurre et utilisent davantage la margarine et le beurre allégé pour la cuisson des aliments. Les Français, pris dans leur ensemble, privilégient plutôt l'huile (d'olive et de tournesol). La consommation de boissons alcoolisées est également abordée dans ce document. Un tiers des Picards a déclaré avoir consommé au moins une boisson alcoolisée la veille de l'enquête et un dixième a eu une consommation « excessive » dans le sens où elle est supérieure aux limites maximales recommandées par l'Organisation mondiale de la santé et reprise par le PNNS, et ce sans différence significative avec le niveau national. Parmi les consommateurs d'alcool la veille de l'enquête, les alcools les plus consommés sont le vin rouge (avec une proportion de consommateurs en région – 43,9 % – qui est toutefois plus faible que celle rapportée au niveau national – 50,6 %) et les alcools forts (avec cette fois une proportion de consommateurs plus importante en région que dans le reste de la France, notamment pour les plus jeunes : 54,4 % en Picardie contre 35,0 % en France métropolitaine chez les consommateurs de 18 et 34 ans).

→ Les fiches thématiques du Baromètre santé nutrition

L'analyse de l'extension régionale du Baromètre santé nutrition en Picardie donne lieu à la publication d'autres documents thématiques comme dans les autres régions où une telle extension a été réalisée : « Perceptions et connaissances nutritionnelles », « Nutrition, revenus et insécurité alimentaire », « Activité physique et sédentarité », « Structure et environnement des repas », « Comportements d'achats alimentaires » et d'un fascicule « Présentation et méthodologie de l'enquête ». Une synthèse intitulée « Différences et similitudes entre régions » est également réalisée par la Fnors.

Ce document a été réalisé par Nadège Thomas, Sophie Debuissier, Alain Trugeon (OR2S Picardie) et Henriette Noël (Drass Picardie)

et mis en page par Sylvie Bonin (OR2S Picardie).

Il a été enrichi par les contributions de Jean-Daniel Lalau (CHU d'Amiens).

Le choix des thématiques et les analyses ont été réalisés en collaboration étroite avec Samira Bensalah, Marie-Antoinette Castel-Tallet et Thomas Klipfel (ORS Champagne-Ardenne), Élodie Roy et Anne-Sophie Woronoff (ORS Franche-Comté), François Baudier et Claude Michaud (Urcam Franche-Comté), Cyril Boudier, Gaëlle Mazure et Hervé Villet (ORS Haute-Normandie), Jean-François Buyck, Dorothée Grange et Catherine Vincelet (ORS Île-de-France), Geneviève Le Bihan (Cres Languedoc-Roussillon), Bernard Ledésert et Inca Ruiz (ORS Languedoc-Roussillon), My Mai Cao et Hafida Raoui (Drass Nord - Pas-de-Calais), Henriette Noël (Drass Picardie), Nadège Thomas et Alain Trugeon (OR2S Picardie), Lucie Bacchioni et Cécile Lucas (Drass Provence-Alpes-Côte d'Azur), Aurélie Bocquier, Caroline Lions et Pierre Verger (ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur), Claire Bossard et François Michelot (Fnors), François Beck et Héléne Escalon (Inpes).

Le recueil des données du sur-échantillon, les analyses et la diffusion des documents ont été financés par le conseil régional de Picardie et l'Agence régionale de santé de Picardie.

Directeur de la publication : Dr Joseph Casile

Observatoire régional de la santé et du social de Picardie

Faculté de médecine 3, rue des Louvels - 80036 Amiens Cedex 1 - Tél : 03 22 82 77 24 - Fax : 03 22 82 77 41

E-mail : info@or2s.fr - Site internet : www.or2s.fr